Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

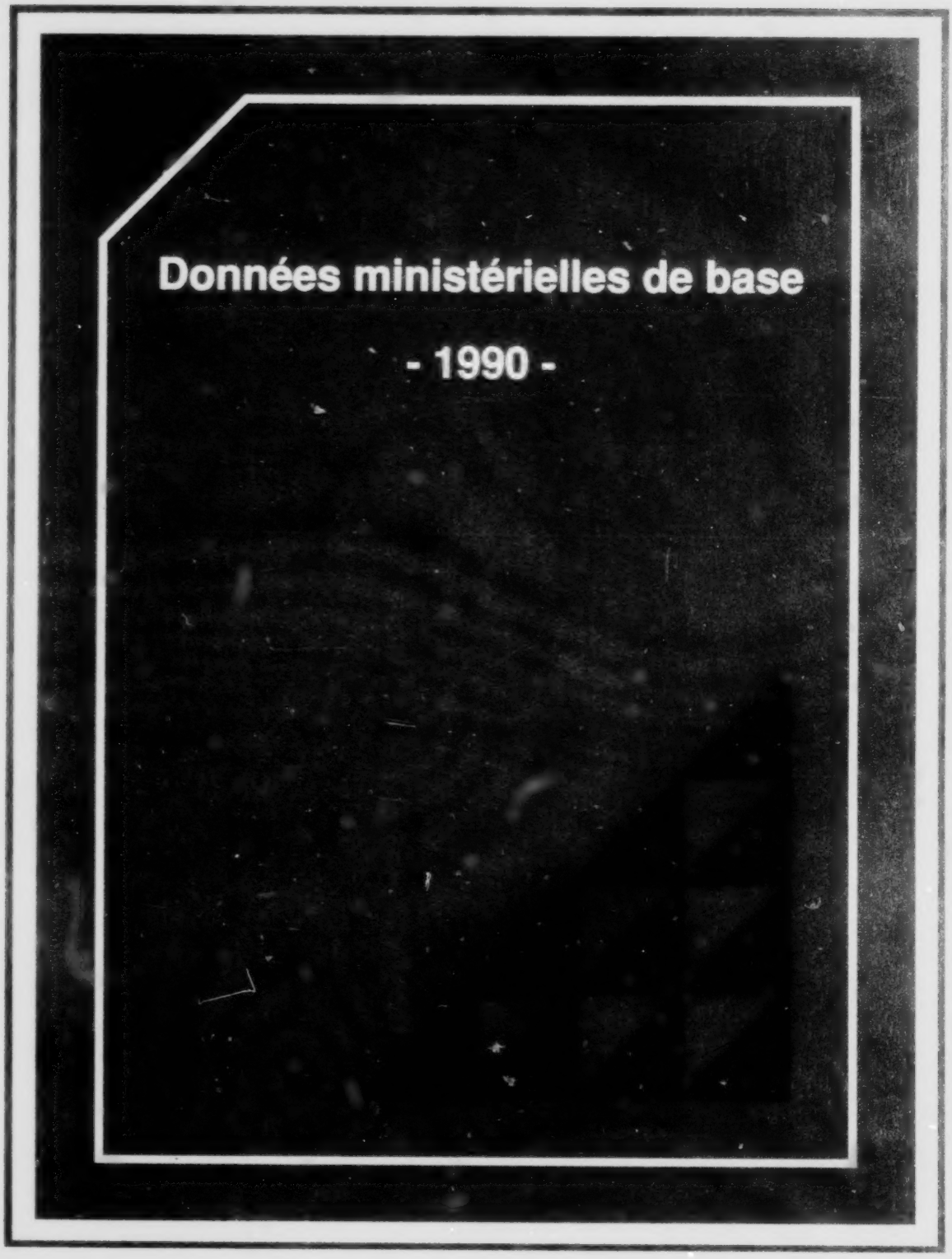

Canada

Données ministérielles de base

- 1990 -

Analyse quantitative et recherche socio-démographique
Finances et services professionnels
Affaires indiennes et du Nord Canada

Décembre 1990

91-04032/

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Tom Siddon, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 1990.

QS-3500-000-FF-A1

N° de catalogue: R-12-7/1990F
ISBN 0-662-96649-X

©Ministre des Approvisionnements et services Canada

This publication is also available in English under the title:

Basic Departmental Data - 1990.

La relecture et la mise en forme de la version française ont été confiées aux Traductions Tessier S.C.C.

Préface

En 1989, on a confié à la Direction de l'analyse quantitative et de la recherche socio-démographique (AQRS) la responsabilité de mettre annuellement à jour la publication intitulée : Données ministérielles de base. Les mises à jour annuelles ne seraient pas possibles sans la collaboration des divers programmes du MAINC.

Les gestionnaires chargés de la présente publication intitulée : Données ministérielles de base - 1990 sont : M. Gilles Y. Larocque, gestionnaire de projet, M. R. Pierre Gauvin, chef de projet aidé de M. Jeffrey Munroe et de M^me^ Kimberly Thompson.

Table des matières

- Préface iii
- Introduction 1
- Population 3
- Conditions de santé 21
- Éducation 33
- Conditions sociales 45
- Logement 59
- Autonomie gouvernementale 65
- Population active 73
- Le Nord 81
- Lexique 97

Liste des graphiques

		Page
Graphique 1	Croissance de la population indienne inscrite des réserves et hors des réserves	4
Graphique 2	Croissance de la population indienne inscrite et des nouveaux inscrits (loi C-31)	6
Graphique 3	Population indienne inscrite par région	8
Graphique 4	Population indienne inscrite des réserves par région	10
Graphique 5	Population indienne inscrite hors des réserves par région	12
Graphique 6	Population indienne inscrite des réserves par zone géographique du MAINC	14
Graphique 7-A	Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC (urbaine et rurale)	16
Graphique 7-B	Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC, 1989	18
Graphique 8	Espérance de vie à la naissance par sexe de la population indienne inscrite	22
Graphique 9	Décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves	24
Graphique 10	Taux de mortalité infantile de la population indienne inscrite	26
Graphique 11	Taux de mortalité de la population indienne inscrite selon les principales causes de décès	28
Graphique 12	Cas de tuberculose parmi la population indienne inscrite	30
Graphique 13	Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire, dans les réserves	34
Graphique 14	Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives	36

		Page
Graphique 15	Inscriptions de la population indienne inscrite à l'université ou à un établissement postsecondaire	38
Graphique 16	Écoles administrées par les bandes	40
Graphique 17	Inscriptions selon le type d'école, population indienne inscrite	42
Graphique 18	Enfants placés, population indienne inscrite des réserves	46
Graphique 19	Enfants placés et dépenses par enfant, population indienne inscrite	48
Graphique 20	Adultes placés, population indienne inscrite	50
Graphique 21	Adultes placés et dépenses par adulte, population indienne inscrite	52
Graphique 22	Nombre moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale, population indienne inscrite	54
Graphique 23	Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite	56
Graphique 24	Logements nouveaux et rénovés dans les réserves	60
Graphique 25	Logements des réserves avec services	62
Graphique 26	Autonomie gouvernementale : état des négociations	66
Graphique 27	Modes optionnels de financement : état des pourparlers	68
Graphique 28	Proportion des dépenses sous administration indienne par rapport aux dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII)	70
Graphique 29	Population indienne inscrite des réserves âgée de 15 ans et plus faisant partie de la population active	74
Graphique 30	Indiens inscrits des réserves âgés de 15 ans et plus faisant partie de la population active	76
Graphique 31	Indiennes inscrites des réserves âgées de 15 ans et plus faisant partie de la population active	78

		Page
Graphique 32	Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest	82
Graphique 33	Populations autochtones et non autochtones du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest	84
Graphique 34	Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	86
Graphique 35	Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	88
Graphique 36	Dépenses du MAINC consacrées au Nord	90
Graphique 37	Taux d'emploi des Autochtones et non-Autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	92
Graphique 38	Revenu per capita par source, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	94

Liste des tableaux

		Page
Tableau 1	Population indienne inscrite et taux de croissance annuels moyens (TCAM), dans les réserves et hors réserves, Canada, 1966-2001	5
Tableau 2	Indiens inscrits et Indiens nouvellement inscrits (loi C-31) taux de croissance annuels moyens, Canada, 1981-2001	7
Tableau 3	Ventilation par région de la population indienne inscrite, 1966-2001	9
Tableau 4	Ventilation par région de la population indienne inscrite des réserves, 1966-2001	11
Tableau 5	Ventilation par région de la population indienne inscrite hors des réserves, 1966-2001	13
Tableau 6	Ventilation, par zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves, Canada, 1971-1989	15
Tableau 7-A	Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves, 1971	17
Tableau 7-B	Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves, 1989	19
Tableau 8	Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, de la population indienne inscrite, Canada, 1976-2001	23
Tableau 9	Nombre de décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite, Canada, 1955-1988	25
Tableau 10	Nombre de décès d'enfants en bas âge et taux de mortalité infantile, population indienne inscrite, Canada, 1960-1988	27
Tableau 11	Taux de mortalité selon la cause de décès, population indienne inscrite, Canada, 1982-1988 (Révisé)	29
Tableau 12	Nombre de cas de tuberculose, population indienne inscrite, Canada, 1955-1988	31

		Page
Tableau 13	Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves, Canada, 1960-1961 à 1989-1990	35
Tableau 14	Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives, Canada, 1960-1961 à 1989-1990	37
Tableau 15	Nombre d'inscriptions à l'université ou à un établissement postsecondaire, population indienne inscrite, 1960-1961 à 1989-1990	39
Tableau 16	Nombre d'écoles administrées par les bandes, Canada, 1975-1976 à 1989-1990	41
Tableau 17	Ventilation des inscriptions par type d'école, population des réserves, Canada, 1975-1976 à 1989-1990	43
Tableau 18	Nombre et pourcentage d'enfants placés, population indienne inscrite, Canada, 1966-1967 à 1989-1990	47
Tableau 19	Dépenses totales et dépenses par enfant placé, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1965-1966 à 1989-1990	49
Tableau 20	Nombre d'adultes placés en institution, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1971-1972 à 1989-1990 (Révisé)	51
Tableau 21	Dépenses totales et dépenses par adulte placé en institution, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1971-1972 à 1989-1990 (Révisé)	53
Tableau 22	Nombres annuels moyens de bénéficiaires de l'aide sociale et de personnes qui en dépendent, par mois, population indienne inscrite, Canada, 1981-1982 à 1989-1990	55
Tableau 23	Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite, Canada, 1973-1974 à 1989-1990	57
Tableau 24	Nombre total de logements nouveaux et rénovés dans les réserves, Canada, 1983-1984 à 1989-1990	61
Tableau 25	Nombre et pourcentage de logements ayant l'eau courante et un égout collecteur dans les réserves, Canada, 1977-1978 à 1989-1990	63

		Page
Tableau 26	État des négociations visant l'autonomie gouvernementale, Canada, juin 1990	67
Tableau 27	Modes optionnels de financement, Canada, 1988-1990	69
Tableau 28	Décentralisation des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII), Canada, 1971-1972 à 1989-1990	71
Tableau 29	Pourcentage, par province, des Indiens inscrits de 15 ans et plus, dans les réserves, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	75
Tableau 30	Pourcentage, par province, des Indiens inscrits âgés de 15 ans et plus (hommes), dans les réserves, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	77
Tableau 31	Pourcentage, par province, des Indiennes inscrites de 15 ans et plus, dans les réserves, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	79
Tableau 32	Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1961-1990	83
Tableau 33	Ventilation, par origine ethnique autochtone et non autochtone, de la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1961-1986	85
Tableau 34	Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961-1989	87
Tableau 35	Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961-1988	89
Tableau 36	Dépenses du MAINC pour le Nord, 1980-1981 à 1989-1990 (Révisé)	91
Tableau 37	Taux d'emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1971-1986	93
Tableau 38	Revenu per capita par source de la population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1980-1985	95

Introduction

Au début d'une décennie caractérisée par un engagement vers le progrès à la résolution des obligations exceptionnelles envers les Premières nations et les populations du Nord dans le cadre de nouvelles relations basées sur l'autonomie, il est essentiel que les intervenants disposent de données complètes et exactes dans ce processus sur les progrès déjà accomplis par ces populations.

Le rapport annuel intitulé : Données ministérielles de base a été conçu de façon à servir de document de référence sur la situation démographique, sociale et économique des Indiens inscrits du Canada. Les données proviennent essentiellement des bases de données administratives du Ministère.

Le présent rapport renferme des données statistiques historiques et actuelles qui démontrent l'évolution, au cours des 30 dernières années, de la situation des Indiens inscrits qui vivent dans les réserves et celle des habitants du Nord.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est responsable du bien-être de tous les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, Autochtones et autres; il y voit grâce à des dépenses directes ainsi que par l'entremise des paiements de transfert versés aux deux gouvernements territoriaux. Les données de ce chapitre portent donc sur l'ensemble de la population, à moins d'indication contraire.

Les données du présent rapport proviennent surtout de sources internes du Ministère, mais certaines d'elles ont été fournies par d'autres ministères qui s'intéressent à la situation des Indiens, par exemple le ministère de la Santé et du Bien-être social Canada. Voici les sujets traités : population, éducation, conditions de santé, logement, aide sociale, autonomie gouvernementale et population active.

Les chapitres sur la population et sur les conditions de santé contiennent non seulement des données historiques, mais encore des projections pour l'avenir; les auteurs croient en effet qu'ainsi, le lecteur sera mieux en mesure de comprendre l'évolution de la population indienne inscrite.

Les analyses de ce rapport sont essentiellement de nature descriptive. Le présent rapport est une mise à jour des éditions antérieures de : Données ministérielles de base de 1988 et 1989. Le texte, le graphique et le tableau sur un sujet donné sont disposés sur deux pages en regard. En d'autres termes, le lecteur qui ouvre cette publication trouvera un tableau, et sur la page précédente, le graphique et le texte correspondants. Les tableaux s'accompagnent aussi, en bas de page, de notes ainsi que de sources. Signalons enfin que certains chiffres s'écarteront peut-être de ceux fournis l'an dernier, ayant été arrondis ou révisés. Ces révisions sont indiquées par un «r».

Précisons aussi que le terme «Indien(ne)» signifie «Indien(ne) inscrit(e)» ou «Indien(ne) de plein droit», c'est-à-dire une personne reconnue selon les dispositions de la Loi sur les Indiens et dont le nom apparaît au registre maintenu par le MAINC.

En juin 1985, des modifications à la Loi sur les Indiens ont été adoptées par le Parlement. Ces modifications (loi C-31) ont rendu le statut d'Indien de plein droit et les droits d'affiliation, aux personnes et à leurs enfants, droits perdus en raison de clauses discriminatoires contenues dans la Loi sur les Indiens antérieure. On s'attend à ce que le processus de réintégration soit en grande partie terminé à la fin de 1990.

En 1989, les Indiens inscrits formaient 1,8 % de la population du Canada. Sauf exception, ils faisaient partie d'une des 596 bandes. Les trois cinquièmes des Indiens inscrits habitaient dans l'une des 2 284 réserves et terres de la Couronne.

Population

- **Population : croissance** 4
- **Population : loi C-31** 6
- **Population : ventilation par région** 8
- **Population des réserves : ventilation par région** 10
- **Population hors des réserves : ventilation par région** 12
- **Population : zones géographiques** 14
- **Population : zones géographiques / ventilation par région** 16

Population : croissance

Graphique 1 **Croissance de la population indienne inscrite des réserves et hors des réserves**

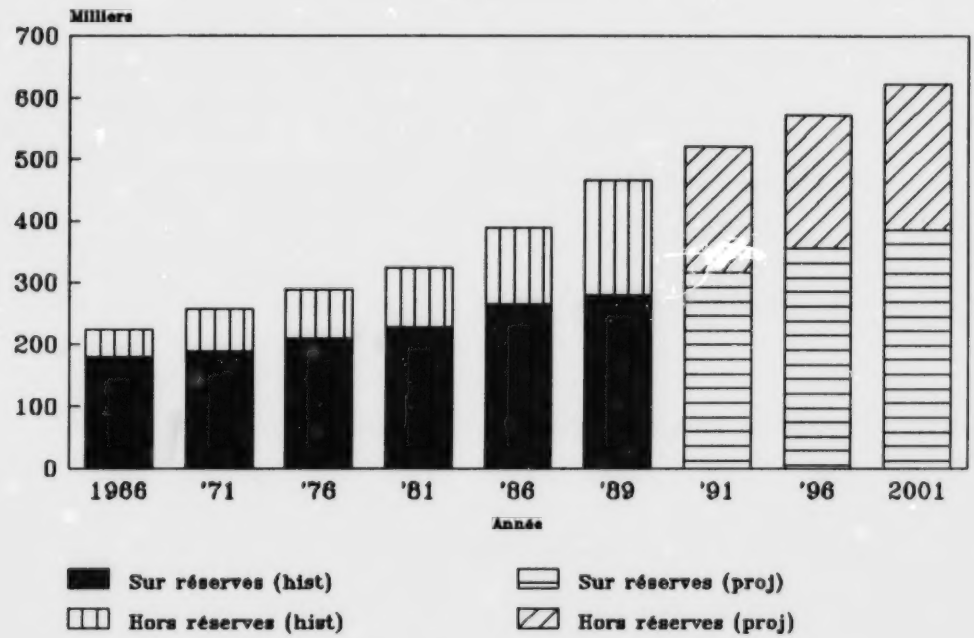

Faits saillants

La population indienne inscrite a doublé de 1966 à 1989, passant de 224 164 à 466 337 personnes.

En raison des réinscriptions rendues possibles par la loi C-31, le nombre d'Indiens inscrits devrait atteindre 623 000 à la fin du siècle, pour une augmentation de 34 % par rapport à 1989.

En 1966, 80 % des Indiens inscrits habitaient une réserve; en 1989, cette proportion n'était que de 60 %. Ce pourcentage devrait augmenter légèrement d'ici l'an 2001.

La taux de croissance de la population hors des réserves, qui était très significatif entre 1986 et 1989, est largement attribuable à la réintégration des Indiens en vertu de la loi C-31.

Tableau 1

Population indienne inscrite et taux de croissance annuels moyens (TCAM) dans les réserves et hors des réserves

Canada, 1966 - 2001

	Dans les réserves (1)			Hors des réserves			Total		
Année	Nbre	%	TCAM (2)	Nbre	%	TCAM	Nbre	%	TCAM
1966	180 418	80,5		43 746 (3)	19,5		224 164	100	
			0,88			9,58			2,82
1971	188 513	73,2		69 106 (4)	26,8		257 619	100	
			2,15			2,79			2,32
1976	209 637	72,6		79 301	27,4		288 938	100	
			1,65			3,96			2,30
1981	227 492	70,3		96 290	29,7		323 782	100	
			3,04			5,13			3,68
1986 (5)	264 187	68,1		123 642	31,9		387 829	100	
			1,62			19,23			7,24
1987	268 474	64,6		147 424	35,4		415 898	100	
			1,97			15,39			6,73
1988	273 766	61,7		170 118	38,3		443 884	100	
			2,16			9,73			5,06
1989 (6)	279 671	60,0		186 666	40,0		466 337	100	
			6,34 r			4,84 r			5,75 r
1991	316 273	60,7		205 188	39,3		521 461	100	
			2,30			1,30			1,91
1996	354 379	61,8		218 890	38,2		573 269	100	
			1,70			1,64			1,67
2001	358 514	61,9		237 387	38,1		622,901	100	

Nota :

1. Cette catégorie comprend les terres de la Couronne et les établissements indiens.
2. Voir la définition dans le lexique.
3. Comprend 274 personnes qui n'ont pas indiqué où elles habitaient en 1966.
4. Comprend six personnes qui n'ont pas indiqué où elles habitaient en 1971.
5. En 1985, la Loi sur les Indiens a été modifiée (C-31) afin de permettre aux Indiens ayant perdu leur qualité d'Indien inscrit en raison de clauses discriminatoires de la recouvrer. Le processus de réinscription devrait en grande partie se terminer en 1990-1991.
6. Le taux de croissance annuel élevé entre 1989 et 1991 est dû en partie aux ajustements à la hausse du registre des Indiens aux fins des projections et à l'estimation du Ministère de 86 000 nouveaux inscrits en vertu de la loi C-31, en 1990-1991, plus l'augmentation attribuable à la croissance naturelle.

r. Données révisées.

Sources :
1966-1989 : Registre des Indiens, MAINC.
1991-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2001, MAINC, 1990.

Population : loi C-31

Graphique 2 **Croissance de la population indienne inscrite et des nouveaux inscrits (loi C-31)**

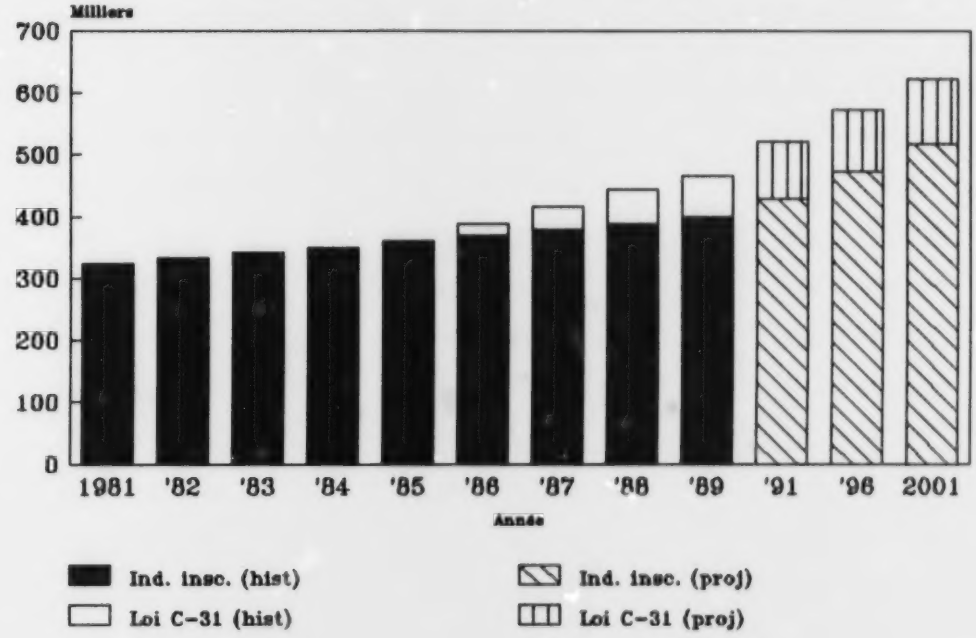

Faits saillants

En 1985, année où a débuté la réinscription d'Indiens en vertu de la loi C-31, environ 1 600 personnes ont été ajoutées pour cette raison au Registre des Indiens.

En 1989, les personnes inscrites, en vertu de la loi C-31 représentaient environ 15 % de la population indienne totale inscrite.

À la fin du processus, prévue pour 1991, environ 92 000 personnes (soit 18 % de la population indienne inscrite, cette année-là) devraient avoir été inscrites au Registre.

Tableau 2

Indiens inscrits et Indiens nouvellement inscrits (loi C-31) taux de croissance annuels moyens

Canada, 1981 - 2001

	Indiens inscrits			Taux de croissance annuel moyen (1)	
Année	Sans loi C-31	Inscrits selon loi C-31	Total	Sans loi C-31	Avec loi C-31
1981	323 782	0	323 782		
1982	332 178	0	332 178	2,59	0,00
1983	341 968	0	341 968	2,95	0,00
1984	348 809	0	348 809	2,00	0,00
1985 (2)	358 636	1 605	360 241	2,82	3,28
1986	369 972	17 857	387 829	3,16	7,66
1987	378 842	37 056	415 898	2,40	7,24
1988	389 110	54 774	443 884	2,71	6,73
1989 (3)	399 433	66 904	466 337	2,65	5,06
1991	**429 178**	**92 282**	**521 461**	**3,66 r**	**5,75 r**
1996	**473 559**	**99 710**	**573 269**	**1,99**	**1,91**
2001	**517 226**	**105 675**	**622 901**	**1,78**	**1,67**

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.
2. En 1985, la Loi sur Indiens a été modifiée (loi C-31) afin de permettre aux Indiens qui avaient perdu leur qualité d'Indien inscrit en raison de clauses discriminatoires de la recouvrer. Le processus de réinscription devrait en grande partie se terminer en 1990-1991.
3. Le taux de croissance annuel élevé entre 1989 et 1991 est dû en partie aux ajustements à la hausse du registre des Indiens aux fins des projections et à l'estimation du Ministère de 86 000 nouveaux inscrits en vertu de la loi C-31, en 1990-1991, plus la croissance attribuable à l'augmentation naturelle.
4. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

r. Données révisées.

Sources :
1981-1989 : Registre des Indiens, MAINC.
1985-1989 : Direction de l'effectif des bandes et des droits, MAINC.
1991-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population : ventilation par région

Graphique 3 **Population indienne inscrite par région**

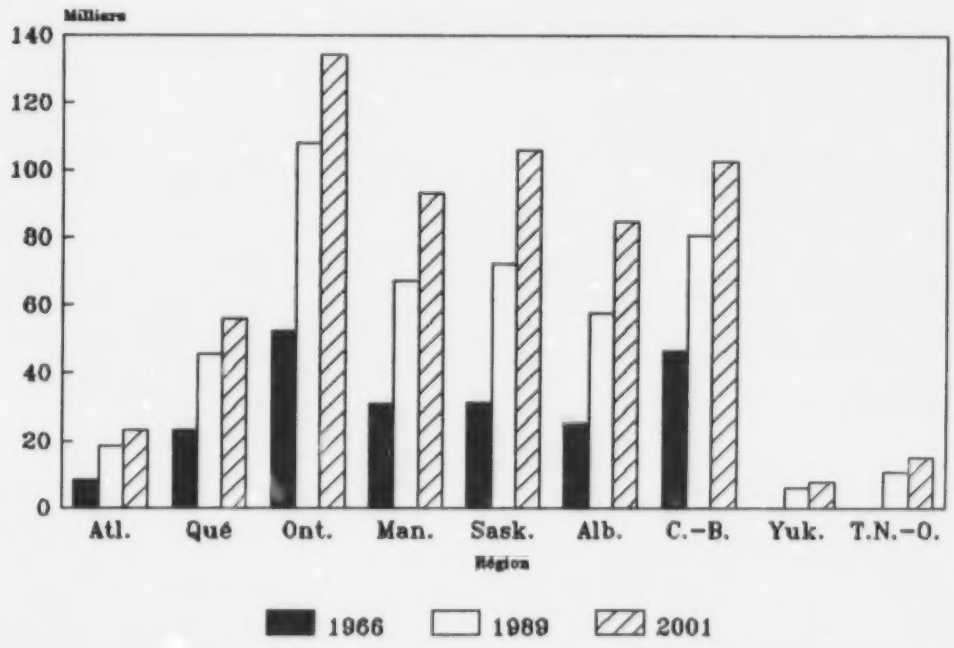

Faits saillants

Alors que le nombre total d'Indiens inscrits a presque doublé de 1966 à 1989, les plus fortes augmentations au sud du 60e parallèle se sont produites en Saskatchewan et en Alberta. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2001.

En 1989, 23 % de la population indienne totale se trouvait en Ontario, constituant ainsi le plus grand groupement régional. Un peu plus de 1 % de la population inscrite habitait au Yukon.

Tableau 3

Ventilation par région de la population indienne inscrite

1966 - 2001

Région	1966		1976		1986		1988		1989		1996		2001	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Atlantique	8 494	3,8	10 891	3,8	15 636	4,0	17 711	4,0	18 433	4,0	21 835	3,8	23 398	3,8
Québec	23 186	10,3	29 580	10,2	38 962	10,0	44 111	9,9	45 742	9,8	53 280	9,3	56 125	9,0
Ontario	52 408	23,4	64 690	22,4	86 544	22,3	101 612	22,9	107 862	23,1	126 755	22,1	134 372	21,6
Manitoba	31 000	13,8	42 311	14,6	57 488	14,8	64 315	14,5	67 092	14,4	84 684	14,8	93 020	14,9
Saskatchewan	31 362	14,0	43 404	15,0	60 545	15,6	68 246	15,4	72 111	15,5	93 250	16,3	105 830	17,0
Alberta	25 432	11,3	34 130	11,8	48 706	12,6	55 290	12,5	57 590	12,3	75 954	13,2	84 684	13,6
C.-B.	46 543	20,8	53 342	18,5	66 604	17,2	77 153	17,4	80 742	17,3	96 472	16,8	102 552	16,5
Yukon }	5 739	2,6	3 181	1,1	4 249	1,1	5 510	1,2	5 973	1,3	7 133	1,2	7 602	1,2
T.N.-O. }			7 409	2,6	9 095	2,3	9 936	2,2	10 792	2,3	13 906	2,4	15 318	2,5
Canada	224 164	100	288 938	100	387 829	100	443 884	100	466 337	100	573 269	100	622 901	100

Sources :
1966-1989 : Registre des Indiens, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population des réserves : ventilation par région

Graphique 4 **Population indienne inscrite des réserves par région**

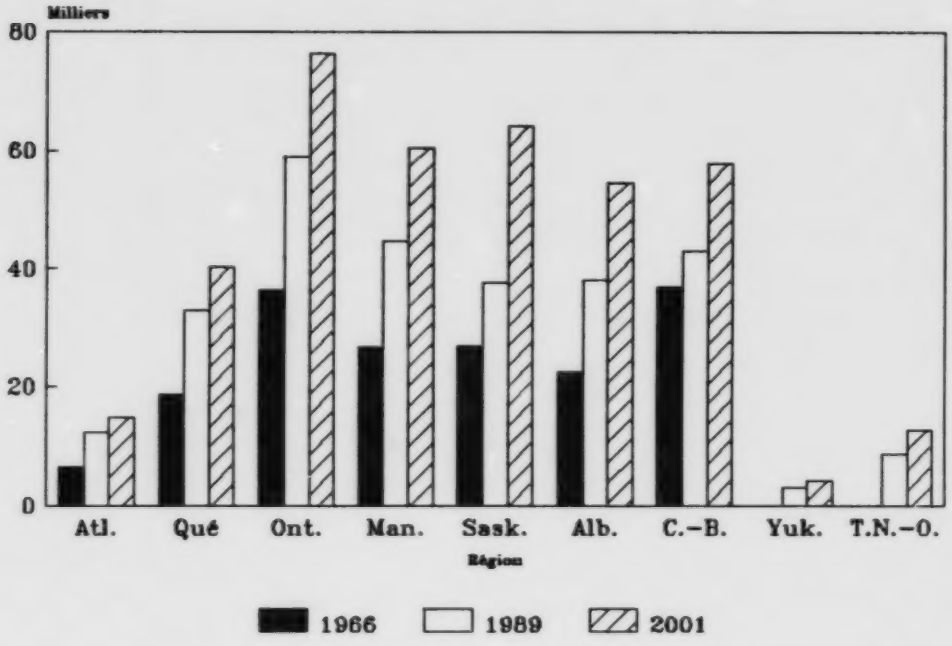

Faits saillants

Les proportions régionales d'Indiens habitant une réserve, une terre de la Couronne ou un établissement indien en 1989 vont de 49 % pour le Yukon à 81 % dans le cas des Territoires du Nord-Ouest.

Au sud du 60e parallèle, ce sont les régions de l'Atlantique et du Québec qui ont connu les plus forts taux de croissance de la population des réserves de 1966 à 1989, soit 92 % et 76 % respectivement.

De toutes les régions au sud du 60e parallèle, c'est au Québec que l'on retrouve la plus forte proportion d'Indiens inscrits (72 %) habitant les réserves, en 1989; cette situation ne devrait pas changer d'ici l'an 2001.

On s'attend à ce que ce soient la Saskatchewan et l'Alberta et le Manitoba qui accusent les plus forts taux de croissance de la population indienne des réserves de 1989 à 2001, soit 70 % et 43 % et 36 % respectivement.

Tableau 4

Ventilation par région de la population indienne inscrite des réserves

1966 - 2001

Région	1966		1976		1986		1988		1989		1996		2001	
	N^bre	% (2)	N^bre	% (2)	N^bre	% (2)	N^bre	% (2)	N^bre	% (2)	N^bre	% (2)	N^bre	% (2)
Atlantique	6 444	75,9	8 066	74,1	11 132	71,2	11 989	67,7	12 398	67,3	**13 905**	**63,7**	**14 775**	**63,1**
Québec	18 720	80,7	24 198	81,8	31 043	79,7	32 765	74,3	33 029	72,2	**38 238**	**71,8**	**40 223**	**71,7**
Ontario	36 508	69,7	44 227	68,4	55 289	63,9	57 058	56,2	58 934	54,6	**72 229**	**57,0**	**76 339**	**56,8**
Manitoba	26 752	86,3	31 723	75,0	41 211	71,7	43 864	68,2	44 646	66,5	**55 115**	**65,1**	**60 648**	**65,2**
Saskatchewan	26 920	85,8	30 746	70,8	38 744	64,0	36 775	53,9	37 795	52,4	**56 442**	**60,5**	**64 162**	**60,6**
Alberta	22 573	88,8	26 841	78,6	35 030	71,9	36 863	66,7	38 144	66,2	**48 656**	**64,1**	**54 630**	**64,5**
C.-B.	37 019	79,5	34 073	63,9	40 876	61,4	42 785	55,5	43 054	53,3	**54 327**	**56,3**	**57 805**	**56,4**
Yukon	}		2 620	82,4	2 463	58,0	3 042	55,2	2 948	49,4	**3 905**	**54,7**	**4 182**	**55,0**
	} 5 482	95,5												
T.N.-O.	}		7 143	96,4	8 399	92,3	8 625	86,8	8 723	80,8	**11 562**	**83,1**	**12 750**	**83,2**
Canada	180 418	80,5	209 637	72,6	264 187	68,1	273 766	61,7	279 671	60,0	**354 379**	**61,8**	**385 514**	**61,9**

Notes :

1. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.
2. Les pourcentages proviennent des totaux régionaux du tableau 3.

Sources :
1966-1989 : Registre des Indiens, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population hors des réserves : ventilation par région

Graphique 5 **Population indienne inscrite hors des réserves par région**

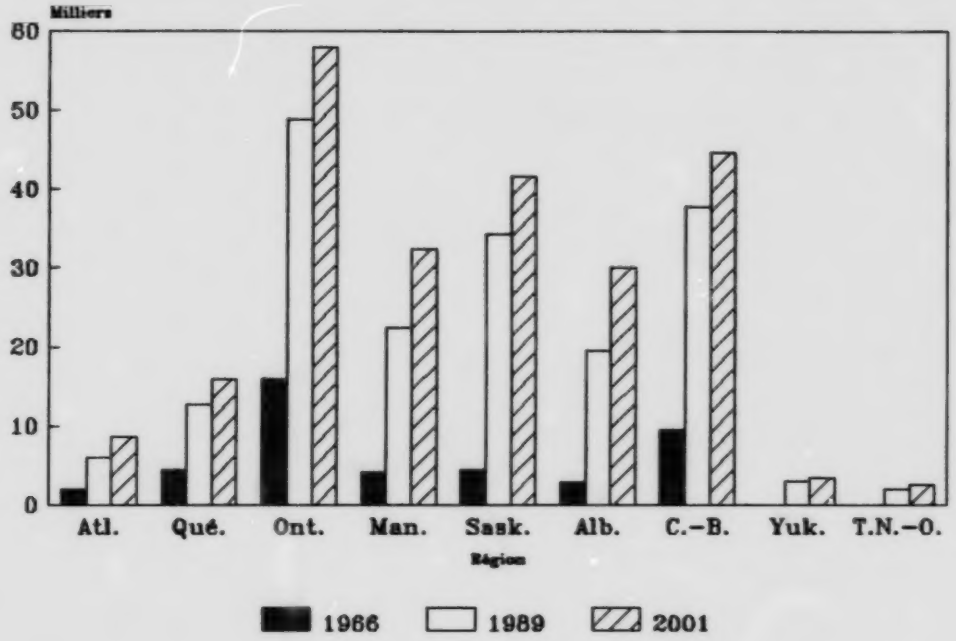

Faits saillants

À l'échelle nationale, la population indienne inscrite hors des réserves a quadruplé de 1966 à 1989, allant de 43 746 à 186 666 Indiens inscrits. C'est la mise en œuvre de la loi C-31 en 1985 qui en est la principale cause.

Comme la plupart des nouveaux inscrits vivent à l'extérieur des réserves, la proportion des Indiens inscrits hors des réserves est donc passée de 20 % en 1966 à presque 40 % en 1989.

Dans toutes les régions, le pourcentage d'Indiens vivant hors des réserves a augmenté. Au sud du 60e parallèle, les plus grandes augmentations de la population indienne inscrite hors des réserves entre 1966 et 1989 se sont produites en Saskatchewan (facteur de 8) et en Alberta (facteur de 7). Le Québec a connu l'augmentation la plus faible.

De 1989 à la fin du siècle, au sud du 60e parallèle, ce sont l'Alberta et le Manitoba qui connaîtront les plus fortes augmentations hors des réserves.

Tableau 5

Ventilation par région de la population indienne inscrite hors des réserves

1966 - 2001

Région	1966 (1)		1976		1986		1988		1989		1996		2001	
	Nbre	% (2)	Nbre	% (2)	Nbre	% (2)	Nbre	% (2)	Nbre	% (2)	Nbre	% (2)	Nbre	% (2)
Atlantique	2 050	24,1	2 825	25,9	4 504	28,8	5 722	32,3	6 035	32,7	7 930	36,3	8 623	36,9
Québec	4 466	19,3	5 382	18,2	7 919	20,3	11 346	25,7	12 713	27,8	15 041	28,2	15 902	28,3
Ontario	15 900	30,3	20 463	31,6	31 255	36,1	44 554	43,8	48 928	45,4	54 526	43,0	58 032	43,2
Manitoba	4 248	13,7	10 588	25,0	16 277	28,3	20 451	31,8	22 446	33,5	29 570	34,9	32 372	34,8
Saskatchewan	4 442	14,2	12 658	29,2	21 801	36,0	31 471	46,1	34 316	47,6	36 809	39,5	41 669	39,4
Alberta	2 859	11,2	7 289	21,4	13 676	28,1	18 427	33,3	19 446	33,8	27 298	35,9	30 054	35,5
C.-B.	9 524	20,5	19 269	36,1	25 728	38,6	34 368	44,5	37 688	46,7	42 145	43,7	44 747	43,6
Yukon }	257	4,5	561	17,6	1 786	42,0	2 468	44,8	3 025	50,6	3 228	45,3	3 420	45,0
T.N.-O. }			266	3,6	696	7,7	1 311	13,2	2 069	19,2	2 343	16,8	2 568	16,8
Canada	43 746	19,5	79 301	27,4	123 642	31,9	170 118	38,3	186 666	40,0	218 890	38,2	237 387	38,1

Notes :

1. Comprend 274 personnes qui n'ont pas précisé leur lieu de résidence en 1966. En voici la ventilation : Atlantique (5), Québec (24), Ontario (51), Manitoba (12), Saskatchewan (33), Alberta (69), C.-B. (56), Yukon et T.N.-O. (24).
2. Les pourcentages proviennent des totaux régionaux du tableau 3.

Sources :
1966-1989 : Registre des Indiens, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population : zones géographiques

Graphique 6 **Population indienne inscrite des réserves par zone géographique du MAINC**

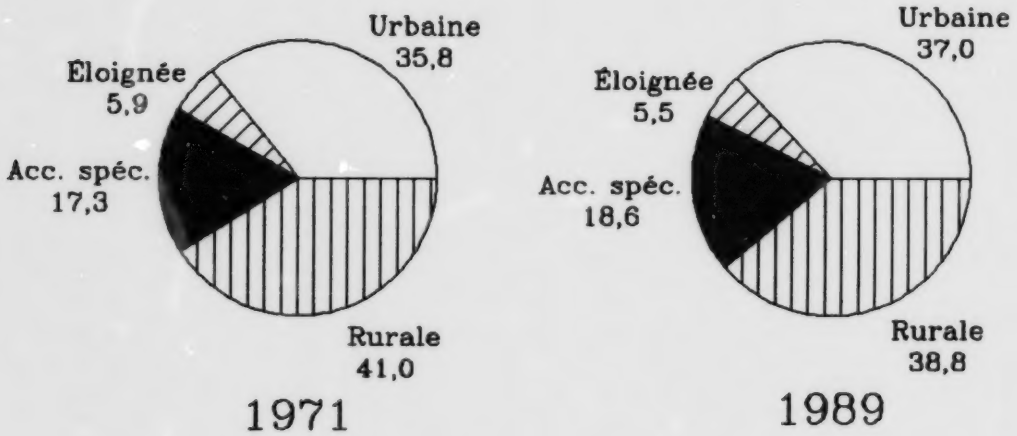

Faits saillants

Les pourcentages d'Indiens qui habitent respectivement dans une réserve urbaine, rurale, éloignée ou à accès spécial sont demeurés relativement constants entre 1971 et 1989.

En 1989, un peu plus du tiers (37 %) des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone catégorisée comme «urbaine» par le MAINC alors qu'environ un cinquième de ces derniers (19 %) vivaient dans une zone à accès spécial, c'est-à-dire dans une région où il n'est pas possible de se rendre par route, à longueur d'année, au centre de services le plus proche.

Tableau 6

Ventilation, par zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves

Canada, 1971 - 1989

Zone (1) géographique	1971	1976	1981	1986	1989
Urbaine					
Nombre	67 414	76 485	86 816	98 474	103 562
Pourcentage	35,8	36,5	38,2	37,3	37,0
Rurale					
Nombre	77 314	83 392	86 574	102 289	108 511
Pourcentage	41,0	39,8	38,1	38,7	38,8
Éloignée					
Nombre	11 108	10 947	13 167	14 224	15 494
Pourcentage	5,9	5,2	5,8	5,4	5,5
Accès spécial					
Nombre	32 677	38 813	40 935	49 200	52 096
Pourcentage	17,3	18,5	18,0	18,6	18,6
Total					
Nombre	188 513	209 637	227 492	264 187	279 663 (2)
Pourcentage	100	100	100	100	100

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.
2. Exclut huit personnes vivant dans les réserves ou les terres de la Couronne des listes générales sans indications de zones géographiques.
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :
1971-1989 : Registre des Indiens, MAINC.
Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, 1987, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Population : zones géographiques / ventilation par région

Graphique 7-A **Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC (urbaine et rurale)**

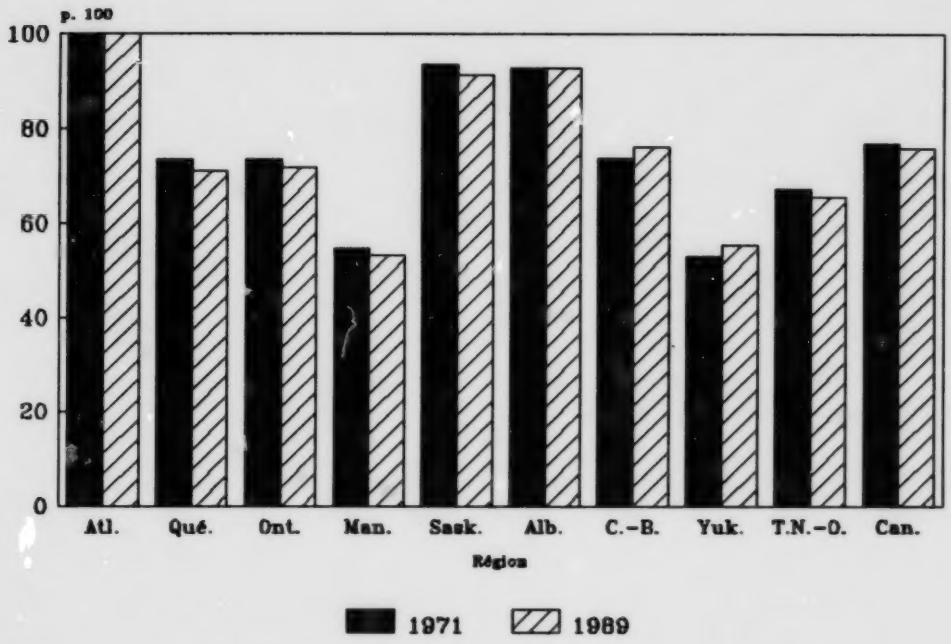

Faits saillants

Les proportions régionales d'Indiens vivant dans les réserves situées dans les zones géographiques du MAINC n'ont pratiquement pas varié de 1971 à 1989 (voir les tableaux 7-A et 7-B).

En 1971, un peu plus d'un cinquième des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone catégorisée comme «éloignée» ou «à accès spécial».

Dans la région de l'Atlantique, tous les Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone urbaine ou rurale tandis qu'au Yukon, la moitié seulement des Indiens étaient dans une situation comparable.

C'est le Manitoba qui avait la proportion la plus élevée d'Indiens des réserves (31 %) vivant dans une zone à accès spécial où il n'est pas possible de se rendre par route, à longueur d'année, au centre de services le plus proche.

Tableau 7-A

Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves

1971

Zone (1) Région	Urbaine & Rurale		Éloignée		Accès spécial		Total (2)	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Atlantique	7 021	100	0	0,0	0	0,0	7 021	100
Québec	15 105	73,4	1 296	6,3	4 177	20,3	20 578	100
Ontario	27 937	73,6	911	2,4	9 110	24,0	37 958	100
Manitoba	15 828	54,8	3 986	13,8	9 070	31,4	28 884	100
Saskatchewan	26 440	93,6	678	2,4	1 130	4,0	28 248	100
Alberta	23 142	92,8	0	0,0	1 796	7,2	24 938	100
C.-B.	23 860	73,7	2 784	8,6	5 730	17,7	32 374	100
Yukon	1 247	53,1	897	38,2	204	8,7	2 348	100
T.N.-O.	4 148	67,3	556	9,0	1 460	23,7	6 164	100
Canada	144 728	76,8	11 108	5,9	32 677	17,3	188 513	100

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.
2. Six personnes n'ont pas indiqué leur lieu de résidence : Ontario (1), Manitoba (1), Saskatchewan (2) et Alberta (2).
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :
Registre des Indiens, MAINC, 1971.
Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, 1987, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Population : zones géographiques / ventilation par région

Graphique 7-B **Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC, 1989**

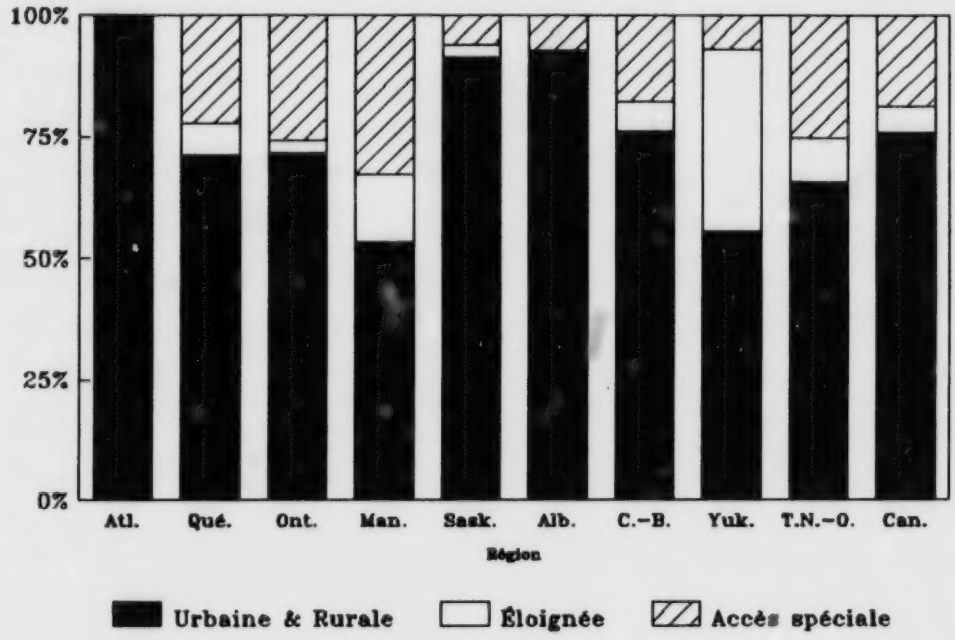

Faits saillants

La répartition régionale, par zone géographique du MAINC, de la population indienne des réserves est demeurée relativement constante de 1971 à 1989 (voir les tableaux 7-A et 7-B).

Comme en 1971, en 1989, environ trois quarts des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone dite urbaine ou rurale.

Dans les régions de l'Atlantique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, au moins neuf Indiens sur 10 habitaient dans une région urbaine ou rurale en 1989.

Tableau 7-B

Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves

1989

Zone (1) Région	Urbaine & Rurale Nbre	%	Éloignée Nbre	%	Accès spécial Nbre	%	Total (2) Nbre	%
Atlantique	12 398	100	0	0,0	0	0,0	12 398	100
Québec	23 516	71,2	2 169	6,6	7 343	22,2	33 028	100
Ontario	42 232	71,7	1 535	2,6	15 160	25,7	58 927	100
Manitoba	23 806	53,3	6 210	13,9	14 630	32,8	44 646	100
Saskatchewan	34 522	91,3	1 043	2,8	2 230	5,9	37 795	100
Alberta	35 437	92,9	0	0,0	2 707	7,1	38 144	100
C.-B.	32 807	76,2	2 629	6,1	7 618	17,7	43 054	100
Yukon	1 637	55,5	1 109	37,6	202	6,9	2 948	100
T.N.-O.	5 718	65,6	799	9,2	2 206	25,3	8 723	100
Canada (2)	212 073	75,8	15 494	5,5	52 096	18,6	279 663	100

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.
2. Exclut huit personnes vivant dans les réserves ou les terres de la Couronne des listes générales sans indications de zones géographiques.
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :
Registre des Indiens, MAINC, 1989.
Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, 1987, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Conditions de santé

- Espérance de vie 22
- Taux de mortalité 24
- Taux de mortalité infantile 26
- Taux de mortalité selon la cause de décès 28
- Tuberculose 30

Espérance de vie

Graphique 8

Espérance de vie à la naissance par sexe de la population indienne inscrite

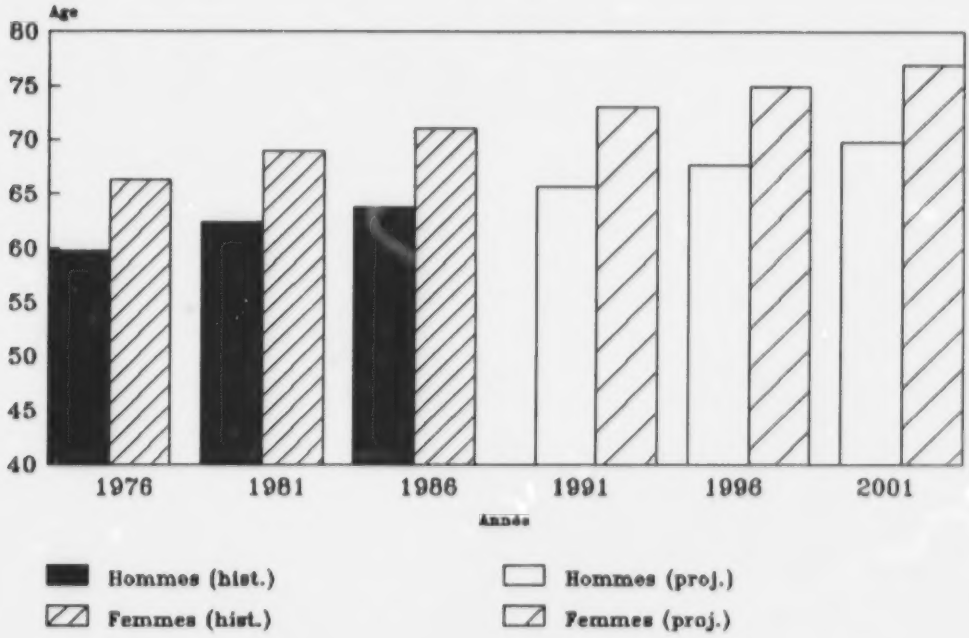

Faits saillants

Les Indiens inscrits ont une espérance de vie à la naissance qui augmente et qui continuera d'augmenter. On s'attend à ce que l'espérance de vie à la naissance des Indiens et des Indiennes augmente d'environ 10 années entre 1976 et l'an 2001.

L'écart entre l'espérance de vie des deux sexes continuera d'augmenter jusqu'en 2001; de 6,5 années qu'il était en faveur des femmes en 1976, il pourrait atteindre 7,2 années au début du prochain millénaire.

Selon les prévisions, l'espérance de vie des hommes passerait de 59,8 années en 1976 à 69,8 années en 2001 et celle des femmes, de 66,3 à 77,0 années au cours de la même période.

Tableau 8

Espérance de vie à la naissance de la population indienne inscrite, selon le sexe

Canada, 1976 - 2001

Année	Espérance de vie à la naissance (1)	
	Hommes	Femmes
1976	59,8	66,3
1981	62,4	68,9
1986	63,8	71,0
1991	65,7	73,0
1996	67,7	75,0
2001	69,8	77,0

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.

Source :
Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Taux de mortalité

Graphique 9

Décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves

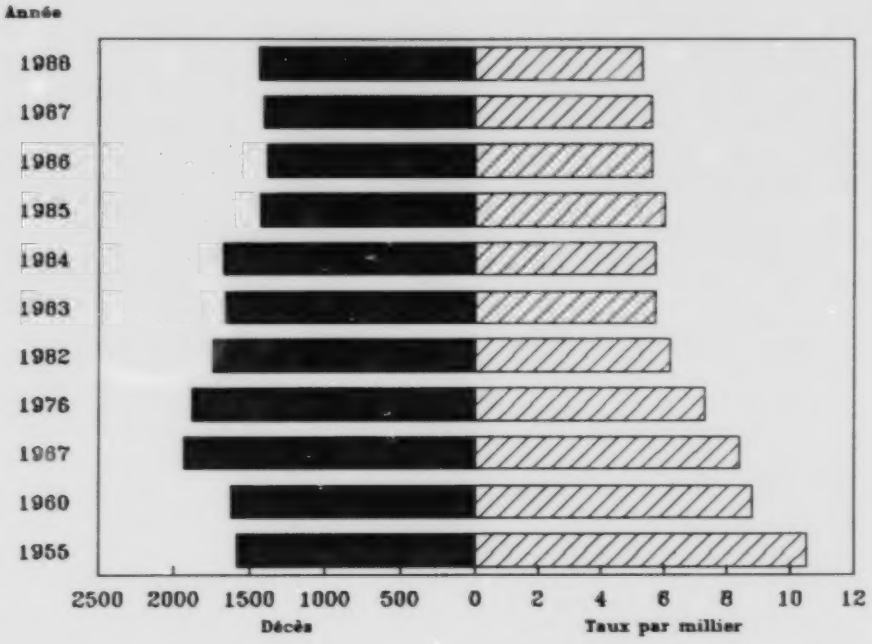

Fait saillant

Bien que le nombre de décès soit resté relativement constant de 1955 à 1988 (environ 1 600 par année), le taux de mortalité des Indiens inscrits a diminué appréciablement, passant de 10,5 à 5,3 décès par millier d'habitants en 1988.

Tableau 9

Nombre de décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite

Canada, 1955 - 1988

Année	Nombre de décès	Taux de mortalité (1) (par millier)
1955	1 578	10,5 (2)
1960	1 623	8,8
1967	1 932	8,4
1976	1 875	7,3
1982	1 740 r	6,2 r
1983	1 658 r	5,7
1984	1 675	5,7
1985	1 432	6,0
1986	1 380 r	5,6 r
1987	1 405	5,6 (3)
1988	1 435	5,3 (3)

Nota :

1. Les taux de mortalité ont été calculés à l'aide des données du ministère de la Santé et du Bien-être social Canada (SBSC). Les données sur la population ne correspondent pas exactement à celles du Registre des Indiens.
2. Puisque le ministère SBSC ne disposait d'aucun taux de mortalité pour 1955, le chiffre présenté a été calculé à l'aide du nombre d'Indiens inscrits en 1955 selon la publication «Les Indiens : situation actuelle».
3. Les chiffres pour 1987 et 1988 ne tiendront plus compte des Indiens habitant les T.N.-O., parce que les services de santé ont été transférés au G.T.N.-O.
4. Population servie par le ministère de la Santé et du Bien-être social Canada. Voir la définition dans le lexique.

r. Données révisées.

Sources :

1955-1967 : Rapports annuels, Santé et Bien-être social Canada.
1976 : Indiens et Inuit du Canada, Indicateurs de l'état de santé, 1974-1983, Santé et Bien-être social, Ottawa, 1986.
1982-1988 : Division de la démographie et des statistiques, Direction générale des services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.

Taux de mortalité infantile

Graphique 10

Taux de mortalité infantile de la population indienne inscrite

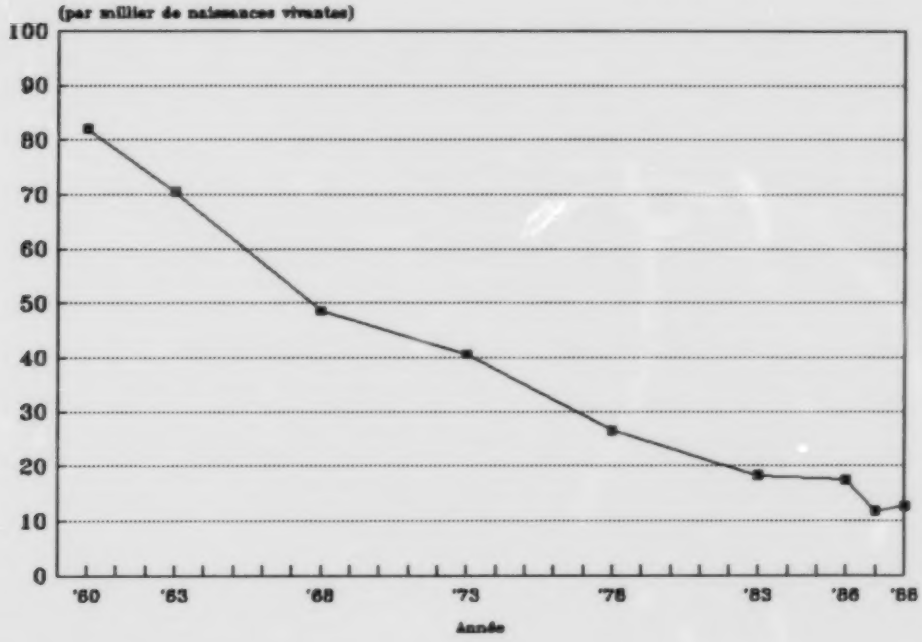

Faits saillants

La diminution du taux de mortalité infantile est l'un des facteurs de l'augmentation de l'espérance de vie des Indiens inscrits.

En effet, depuis 28 ans, les taux de mortalité infantile ont baissé de façon remarquable, passant de 82,0 par millier de naissances vivantes en 1960 à 11,7 en 1987. En 1988 cependant, le taux de mortalité infantile a augmenté à 12,7 par millier de naissances vivantes.

Tableau 10

Nombre de décès d'enfants en bas âge et taux de mortalité infantile, population indienne inscrite

Canada, 1960 - 1988

Année	Nombre de décès d'enfants en bas âge (1)	Nombre de naissances vivantes	Taux de mortalité infantile (par millier)
1960	617	7 522	82,0
1963	568	8 071	70,4
1968	n.d.	n.d.	48,6
1973	273	6 717	40,6
1978	192	7 239	26,5
1983	146	8 029	18,2
1986	119 r	6 817 r	17,5 r
1987	87	7 465	11,7 (2)
1988	100	7 872	12,7 (2)

Nota :

1. Enfants ayant un an ou moins.
2. Les chiffres pour 1987 et 1988 ne tiendront plus compte des Indiens habitant les T.N.-O., parce que les services de santé ont été transférés au G.T.N.-O.
3. Population servie par le ministère de la Santé et du Bien-être social Canada. Voir la définition dans le lexique.

r. Données révisées.

Sources :

1960-1973 : Rapports annuels, Direction générale des services médicaux, SBSC.
1978-1983 : Indiens et Inuit du Canada, Indicateurs de l'état de santé, 1974-1983, SBSC, Ottawa, 1986.
1986-1988 : Division de la démographie et des statistiques, Direction générale des services médicaux, SBSC.

Taux de mortalité selon la cause de décès

Graphique 11 **Taux de mortalité de la population indienne inscrite selon les principales causes de décès**

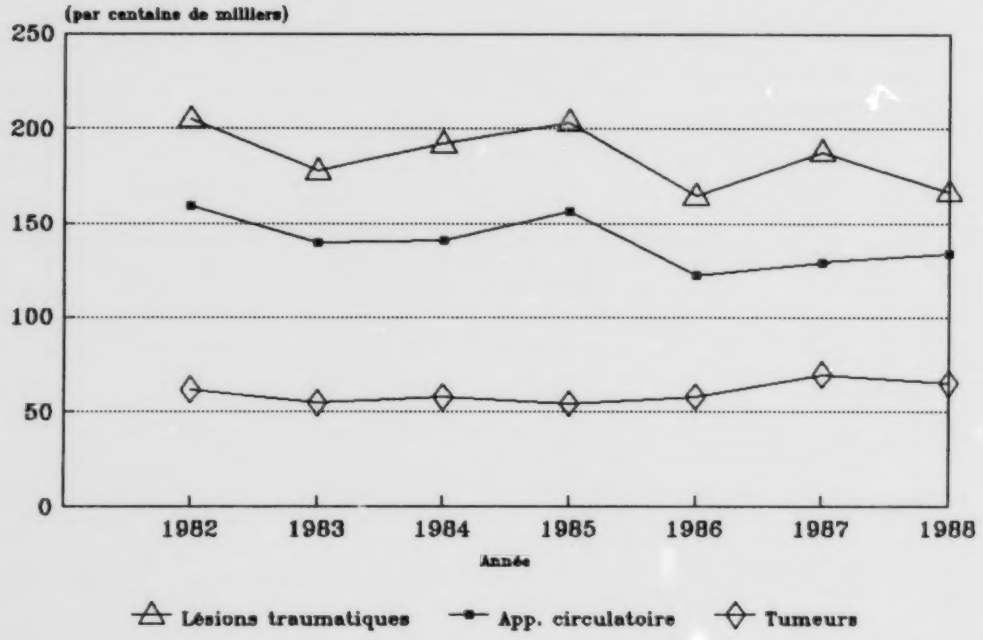

Faits saillants

Entre 1982 et 1988, les lésions traumatiques et l'empoisonnement ont été les causes principales de décès parmi les Indiens inscrits avec en moyenne 186 décès par 100 000 au cours de cette période. La deuxième cause principale de décès a été les troubles de l'appareil circulatoire suivis des tumeurs avec une moyenne de 140 et 60 décès par 100 000 respectivement au cours de cette période.

Les décès reliés aux troubles de l'appareil digestif ont diminué d'environ au moins 50 % en six ans, passant de 34,4 en 1982 à 16,4 décès par 100 000 en 1988.

Tandis que le taux de mortalité global a diminué au cours de la période allant de 1982 à 1988, certaines causes de décès ont augmenté. Ces causes comprennent des décès liés au système nerveux et aux organes sensoriels qui ont augmenté de 4,6 en 1982 à 10 décès par 100 000 en 1988, soit une augmentation double.

Tableau 11

Taux de mortalité selon la cause de décès, population indienne inscrite

Canada, 1982 - 1988 (Révisé)

Causes de décès	1982	1983	1984	1985	1986	1987(1)	1988(1)
	Taux par 100 000 personnes						
I. Maladies infectieuses et parasitaires	9,2	6,5	11,9	8,9	13,8	9,6	6,0
II. Tumeurs	62,0	54,8	57,9	54,4	58,0	69,8	65,1
III. Troubles immunitaires, métaboliques ou endocriniens	15,2	10,3	7,5	16,4	12,6	20,0	12,7
IV. Organes sanguins ou sanguinoformateurs	0,4	2,1	1,4	0,8	2,4	1,2	3,0
V. Troubles mentaux	9,2	8,9	4,4	5,5	6,1	4,0	7,1
VI. Maladies du système nerveux et des organes sensoriels	4,6	4,4	6,5	6,7	5,7	9,2	10,0
VII. Maladies de l'appareil circulatoire	159,2	139,7	140,7	156,4	122,0	128,5	133,2
VIII. Maladies de l'appareil respiratoire	44,3	51,3	47,3	46,4	40,5	43,5	44,7
IX. Maladies de l'appareil digestif	34,4	28,1	22,1	24,5	23,5	18,4	16,4
X. Maladies de l'appareil génito-urinaire	9,9	9,6	9,2	7,6	6,5	8,8	8,9
XI. Complications de la grossesse, de l'accouchement, etc.	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,4	1,1
XII. Tissus cutanés et sous-cutanés	1,1	0,7	1,0	0,0	0,0	0,0	0,4
XIII. Systèmes musculaire et squelettique	1,4	0,7	3,1	2,1	0,8	1,6	1,5
XIV. Anomalies congénitales	7,4	14,7	10,6	9,3	12,6	9,6	7,4
XV. Troubles d'origine périnatale	17,7	11,0	11,2	14,8	12,6	9,2	10,0
XVI. Symptômes et états morbides vagues	25,2	24,3	20,1	25,7	33,6	25,5	27,2
XVII. Lésions traumatiques et empoisonnements	205,3	178,0	192,4	203,6	164,6	187,9	166,7
Autres	10,3	22,6	22,8	19,8	42,6	12,8	12,7
TOTAL	616,9	567,5	570,2	603,8	557,8	559,8	534,1

Nota :

1. Les taux de 1987 et 1988 ne comprennent plus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest en raison du transfert des services de santé au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
2. Population servie par Santé et Bien-être social Canada. Voir la définition dans le lexique.

Source :

Division de la statistique et de la démographie, Direction générale services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.

Tuberculose

Graphique 12

Cas de tuberculose parmi la population indienne inscrite

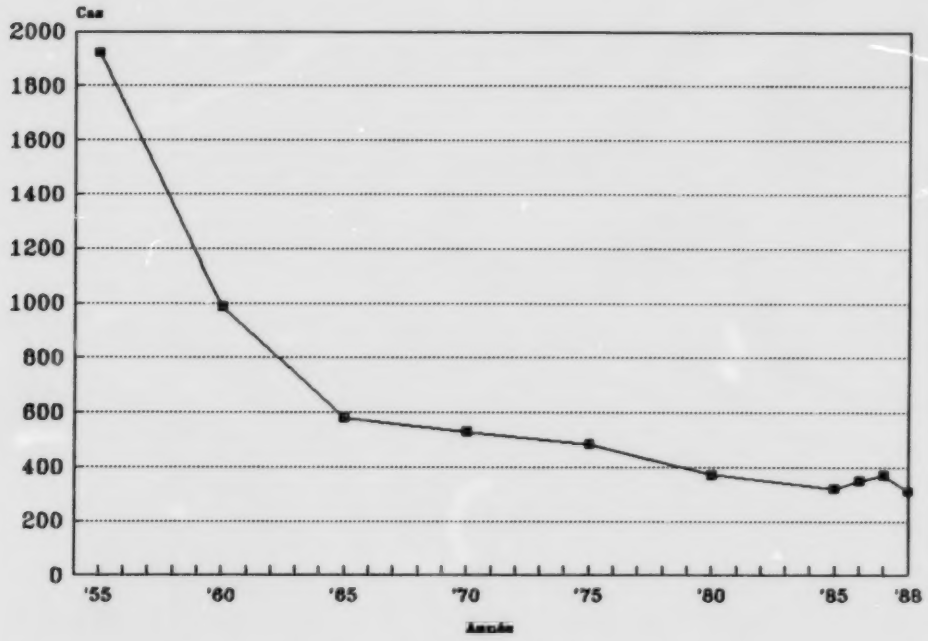

Faits saillants

Bien que le nombre de cas de tuberculose ait diminué au cours des 33 dernières années, passant de 1 922 en 1955 à 311 en 1988, on n'a enregistré qu'une faible amélioration depuis 1980, la moyenne se situant à environ 345 cas par année entre 1980 et 1988.

Entre 1985 et 1987, le nombre de nouveaux cas de tuberculose et les rechutes ont augmenté de 8 % par année environ. Toutefois, de 1987 à 1988, le nombre de cas a diminué de 16 % pour atteindre 311.

Tableau 12

Nombre de cas de tuberculose, population indienne inscrite

Canada, 1955 - 1989

Année	Nombre de cas (1)
1955	1 922
1960	987
1965	579
1970	531
1975	484
1980	373
1985	320
1986	350
1987	372
1988	311

Nota :
1. Comprend les nouveaux cas et les rechutes.

Sources :
1955-1970 : La statistique de la tuberculose, Bureau fédéral de la statistique, N° de cat. 83-206.
1975-1986 : La statistique de la tuberculose, Statistique Canada, N° de cat. 82-212.
1987-1988 : Division de la santé, Statistique Canada.

Éducation

- **Inscriptions** 34
- **Années d'études consécutives** 36
- **Inscriptions au postsecondaire** 38
- **Écoles administrées par les bandes** 40
- **Inscriptions selon le type d'école** 42

Inscriptions

Graphique 13 **Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves**

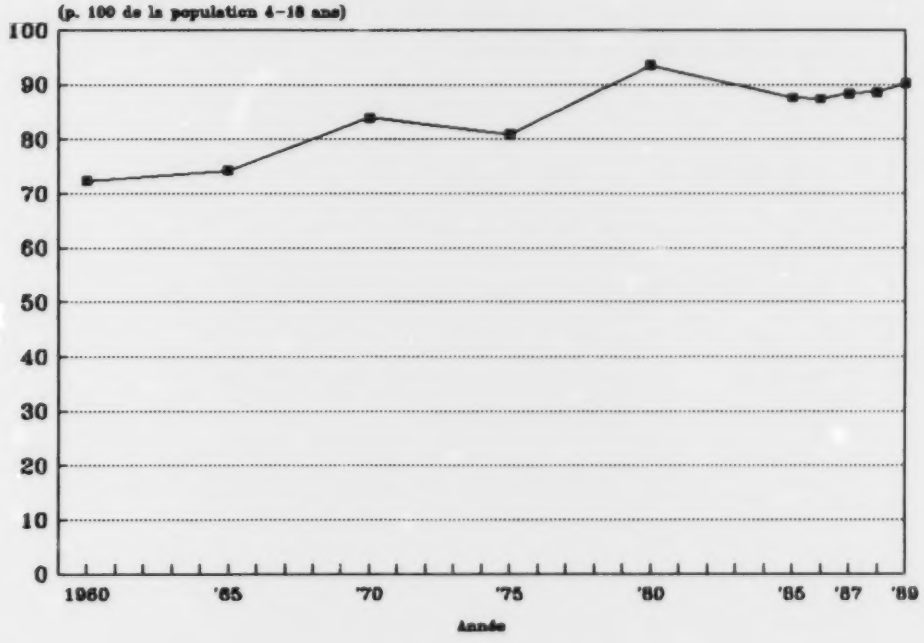

Faits saillants

Le nombre d'enfants habitant une réserve et inscrits au primaire et au secondaire a augmenté lors des trois dernières décennies. Ce nombre a doublé depuis 1960-1961 pour atteindre presque 88 200 étudiants en 1989-1990.

L'augmentation du nombre d'inscriptions n'est pas seulement due à l'accroissement de la population d'âge scolaire mais aussi à celui du taux d'inscription.

Le pourcentage d'enfants d'âge scolaire qui habitent une réserve et qui sont effectivement inscrits à la maternelle, au primaire ou au secondaire est passé de 72 % en 1960-1961 à 90 % en 1989-1990.

Tableau 13

Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves Canada, 1960-1961 - 1989-1990

Année	Inscriptions(1)	Population de 4 à 18 ans	Taux d'inscriptions
1960-1961 (2)	41 671	57 550	72,4 %
1965-1966 (2)	54 670	73 632	74,2 %
1970-1971	68 449	81 531	84,0 %
1975-1976	71 817	88 660	81,0 %
1980-1981	82 801	88 581	93,5 %
1985-1986	80 623	92 080	87,6 %
1986-1987	82 271	94 169	87,4 %
1987-1988	84 271	95 336	88,4 %
1988-1989	85 582	96 606	88,6 %
1989-1990	88 158	97 751	90,2 %

Nota :

1. Ces données comprennent les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Inuit de la prématernelle à la 13e année.
2. Pour 1960-1961 et 1965-1966, on ne disposait d'aucune ventilation de la population indienne inscrite dans et hors des réserves. D'après les données de 1975 du Registre des Indiens, on a évalué que 26 % de la population totale vivait hors des réserves. En outre, aucune donnée n'était disponible pour la population de 4 à 18 ans en 1960-1961; on l'a évaluée à 42 % de la population indienne totale.
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :
Inscriptions :
1960-1975 : État nominatif, Division de la statistique, MAINC.
1980-1985 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.
1986-1989 : Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, National, MAINC.
Population :
Registre des Indiens, MAINC.

Années consécutives d'études

Graphique 14 **Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives**

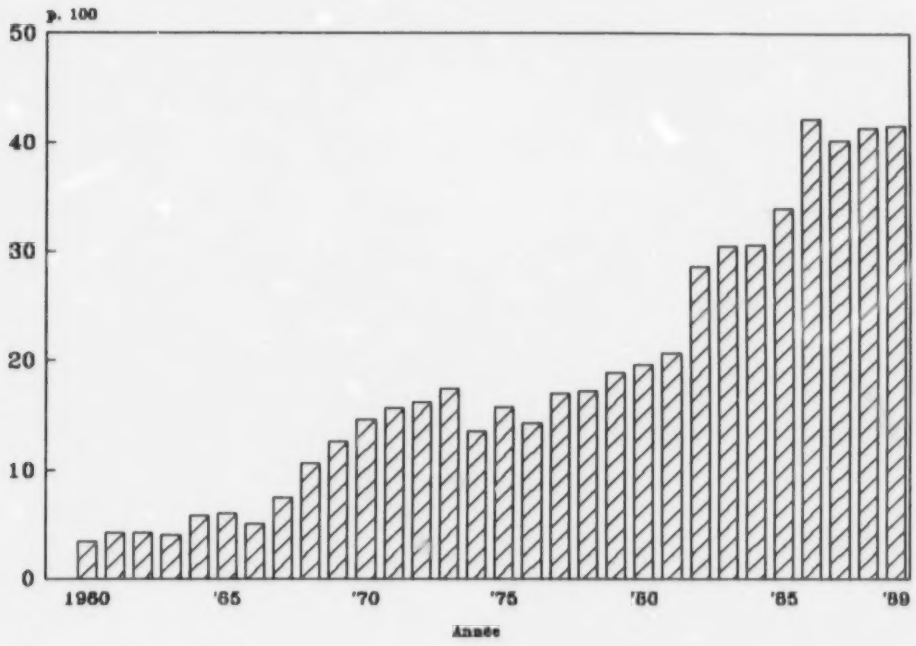

Faits saillants

Les étudiants indiens démontrent de plus en plus de persévérance à l'école.

Le pourcentage d'enfants indiens ayant fait 12 ou 13 années consécutives d'études est passé de 3,4 % en 1960-1961 à 41,6 % en 1989-1990.

Tableau 14

Pourcentage des étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives

Canada, 1960-1961 - 1989-1990

Année	Pourcentage	Année	Pourcentage
1960-1961	3,4	1975-1976	15,8
1961-1962	4,3	1976-1977	14,3
1962-1963	4,3	1977-1978	17,0
1963-1964	4,1	1978-1979	17,2
1964-1965	5,8	1979-1980	18,9
1965-1966	6,0	1980-1981	19,6
1966-1967	5,1	1981-1982	20,7
1967-1968	7,5	1982-1983	28,6
1968-1969	10,6	1983-1984	30,5
1969-1970	12,6	1984-1985	30,6
1970-1971	14,6	1985-1986	33,9
1971-1972	15,6	1986-1987	42,2
1972-1973	16,2	1987-1988	40,2
1973-1974	17,4	1988-1989	41,4 r
1974-1975	13,6	1989-1990	41,6 (1)

Nota :

1. Préliminaire. Le pourcentage s'appliquant à 1989-1990 a été obtenu en divisant le nombre d'étudiants faisant leur 12e ou 13e année d'études en 1989-1990 par le nombre d'élèves de première année en 1978-1979. Ces pourcentages sont sous-estimés puisque les étudiants du Québec obtiennent leur diplôme en 11e année.

r. Données révisées.

Sources :

1960-1961 à 1977-1978 :
Division de la statistique, Direction générale des services du programme, MAINC.

1978-1979 à 1989-1990 :
État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Inscriptions au postsecondaire

Graphique 15 **Inscriptions de la population indienne à l'université ou dans un établissement postsecondaire**

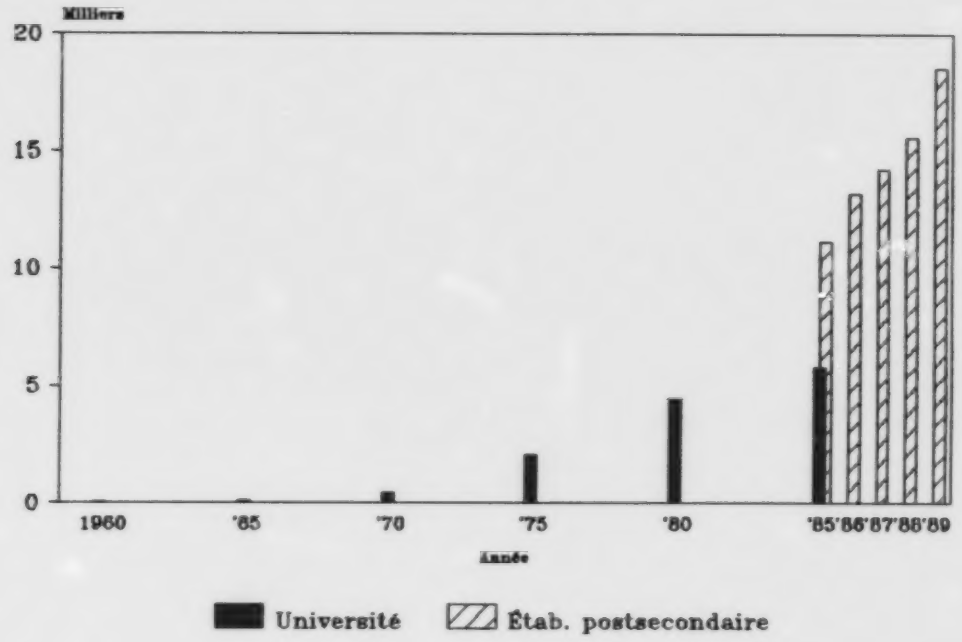

Faits saillants

Le nombre d'inscriptions d'Indiens à l'université est passé de 60 en 1960-1961 à 5 800 en 1985-1986.

Le nombre d'inscriptions d'Indiens dans des établissements postsecondaires est passé de 11 170 en 1985-1986 à 18 535 en 1989-1990, soit une augmentation de 66 %.

Tableau 15

Nombre d'inscriptions à l'université ou dans un établissement postsecondaire population indienne inscrite

Canada, 1960-1961 - 1989-1990

Année	Université	Établissement postsecondaire
1960-1961	60	n.d.
1965-1966	131	n.d.
1970-1971	432	n.d.
1975-1976	2 071	n.d.
1980-1981	4 455	n.d.
1985-1986	5 800	11 170
1986-1987	n.d.	13 196
1987-1988	n.d.	14 242
1988-1989	n.d	15 572 r (2)
1989-1990	n.d.	18 535 (2)

Nota :
1. Comprend les nouveaux inscrits (loi C-31). Le nombre total d'inscriptions au postsecondaire comprend les inscriptions à l'université.
2. Les chiffres comprennent les étudiants inscrits au programme des nouveaux inscrits au collège et à l'université.

r. Données révisées.

Sources :

Inscriptions à l'université :

1960 : Facts and Figures, Departmental Statistics, MAINC, 1971.
1965-1975 : Full-time University Enrolment of Registered Indians, Directions générale de la recherche, MAINC.
1980-1985 : Direction générale de l'éducation, MAINC.

Postsecondaire :

1985-1987 : Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, MAINC.
1988-1989 : Direction générale de l'éducation, MAINC.

Écoles administrées par les bandes

Graphique 16 **Écoles administrées par les bandes**

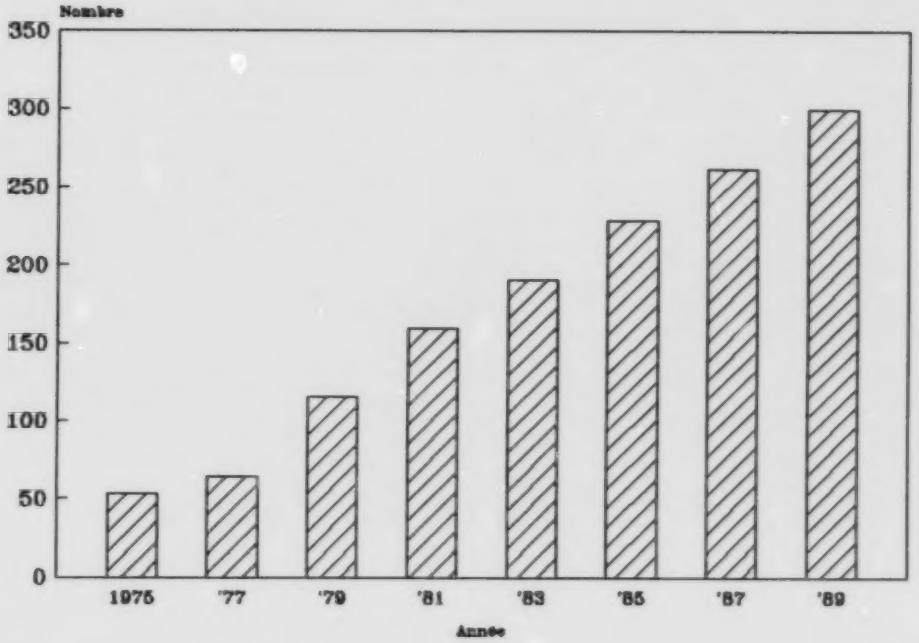

Faits saillants

De plus en plus, les bandes indiennes et les Conseils tribaux se chargent de l'éducation des enfants indiens des réserves.

De 53 en 1975-1976, le nombre d'écoles administrées par les bandes est passé à 300 en 1989-1990, une augmentation qui a quintuplé.

Tableau 16

Nombre d'écoles administrées par les bandes

Canada, 1975-1976 - 1989-1990

Année	Écoles administrées par les bandes (1)
1975-1976	53
1976-1977	64
1977-1978	104
1978-1979	107
1979-1980	115
1980-1981	133
1981-1982	159
1982-1983	181
1983-1984	191
1984-1985	203
1985-1986	229
1986-1987	243
1987-1988	262
1988-1989	280
1989-1990	300

Nota :
1. Il s'agit des écoles exploitées directement par une bande.

Sources :
1975-1978 : État nominatif, Section de la statistique (services de gestion), MAINC.
1979-1985 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.
1986-1989 : Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, MAINC.

Inscriptions selon le type d'école

Graphique 17

Inscriptions selon le type d'école, population indienne inscrite

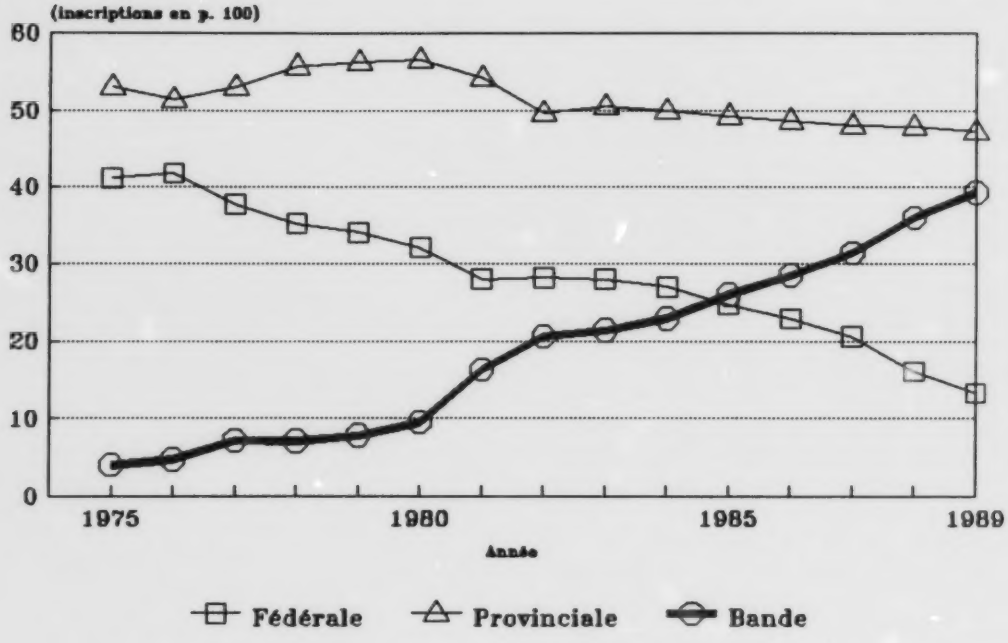

Faits saillants

L'engagement du gouvernement au niveau de l'accroissement du contrôle indien sur l'éducation des enfants indiens se reflète dans le nombre d'inscriptions. La proportion d'inscriptions aux écoles exploitées par les bandes augmente tandis que diminue la proportion des inscriptions aux écoles fédérales et provinciales.

La proportion d'inscriptions aux écoles administrées par les bandes a augmenté selon un facteur de neuf, environ 4 % en 1975-1976 à environ 40 % en 1989-1990.

La proportion d'inscriptions aux écoles fédérales en 1989-1990 a chuté à 13 % de ce qu'elle était en 1975-1976, soit 41 %.

Quant à la proportion d'élèves inscrits aux écoles provinciales, elle s'est ramenée de 53 % en 1975-1976 à 47 % en 1989-1990.

Tableau 17

Ventilation des inscriptions par type d'école population des réserves

Canada, 1975-1976 - 1989-1990

Année	Écoles fédérales	Écoles provinciales	Écoles par les bandes	Écoles privées	Total
1975-1976	29 581	38 079	2 842	1 315	71 817
1976-1977	30 012	36 884	3 340	1 481	71 717
1977-1978	29 412	41 358	5 639	1 679	78 088
1978-1979	28 605	45 438	5 796	1 520	81 359
1979-1980	27 742	45 742	6 311	1 442	81 237
1980-1981	26 578	46 852	7 879	1 492	82 801
1981-1982	22 525	43 652	13 133	1 156	80 466
1982-1983	21 825	38 511	15 912	1 164	77 412
1983-1984	21 893	39 474	16 715	n.d.	78 082
1984-1985	21 669	40 080	18 372	n.d.	80 121
1985-1986	19 943	39 712	20 968	n.d.	80 623
1986-1987	18 811	40 053	23 407	n.d.	82 271
1987-1988	17 322	40 520	26 429	n.d.	84 271
1988-1989	13 783	40 954	30 845	n.d.	85 582
1989-1990	11 764	41 720	34 674	n.d.	88 158

Sources :
1975-1978 : État nominatif, Section de la statistique (services de gestion), MAINC.
1979-1989 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Conditions sociales

- Enfants placés — 46
- Dépenses par enfant — 48
- Adultes placés — 50
- Dépenses par adulte — 52
- Aide sociale : bénéficiaires et dépendants — 54
- Aide sociale : dépenses — 56

Enfants placés

Graphique 18

Enfants placés,
population indienne inscrite des réserves

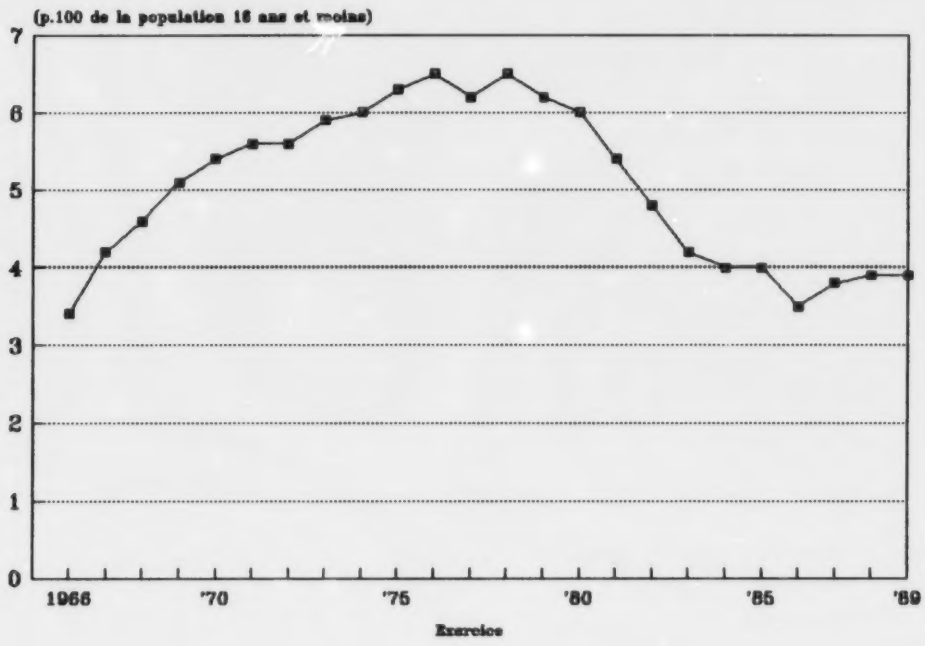

Faits saillants

Au fil des ans, la proportion d'enfants indiens placés a graduellement augmenté, plafonnant vers les 6,5 % au milieu des années 70, puis a diminué jusqu'à ne constituer que 3,5 % de la population indienne âgée de 16 ans et moins en 1986-1987.

Depuis 1987-1988, la proportion s'est accrue légèrement pour se stabiliser à 3,9 % en 1989-1990.

En 1989-1990, le nombre d'enfants indiens placés atteignait environ 4 178.

Tableau 18

Nombre et pourcentage d'enfants placés, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1966-1967 - 1989-1990

Exercice	Enfants placés (1)	Enfants 16 ans et moins	Taux	Exercice	Enfants placés (1)	Enfants 16 ans et moins	Taux
1966-1967	3 201	93 101	3,4 %	1978-1979	6 177	94 866	6,5 %
1967-1968	3 946	93 484	4,2 %	1979-1980	5 820	94 414	6,2 %
1968-1969	4 310	94 616	4,6 %	1980-1981	5 716	94 916	6,0 %
1969-1970	4 861	94 698	5,1 %	1981-1982	5 144	94 608	5,4 %
1970-1971	5 156	95 048	5,4 %	1982-1983	4 577	96 105	4,8 %
1971-1972	5 336	94 777	5,6 %	1983-1984	4 105	98 379	4,2 %
1972-1973	5 336	94 906	5,6 %	1984-1985	3 887	97 586	4,0 %
1973-1974	5 582	94 634	5,9 %	1985-1986	4 000	99 213	4,0 %
1974-1975	5 817	96 960	6,0 %	1986-1987	3 603	101 841	3,5 %
1975-1976	6 078	96 493	6,3 %	1987-1988	3 836	101 537	3,8 %
1976-1977	6 247	96 417	6,5 %	1988-1989	3 989	102 529	3,9 %
1977-1978	6 017	96 780	6,2 %	1989-1990	4 178	105 992	3,9 %

Nota :

1. La direction générale du développement social calcule le nombre total d'enfants placés en divisant par 365 le nombre de journées-cas. Le nombre d'enfants placés n'inclut pas les approches préventives et alternatives des services aux enfants et aux familles (p. ex. services d'aide familiale). Voir la définition d'enfant placé dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.

Sources :

Enfants placés :

1966-1967 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1978, N° de cat. 86-511.

1981-1982 à 1989-1990 : Direction générale du développement social, MAINC.

Enfants de 16 ans et moins :

Registre des Indiens, MAINC.

Dépenses par enfant

Graphique 19

Enfants placés et dépenses par enfant, population indienne inscrite

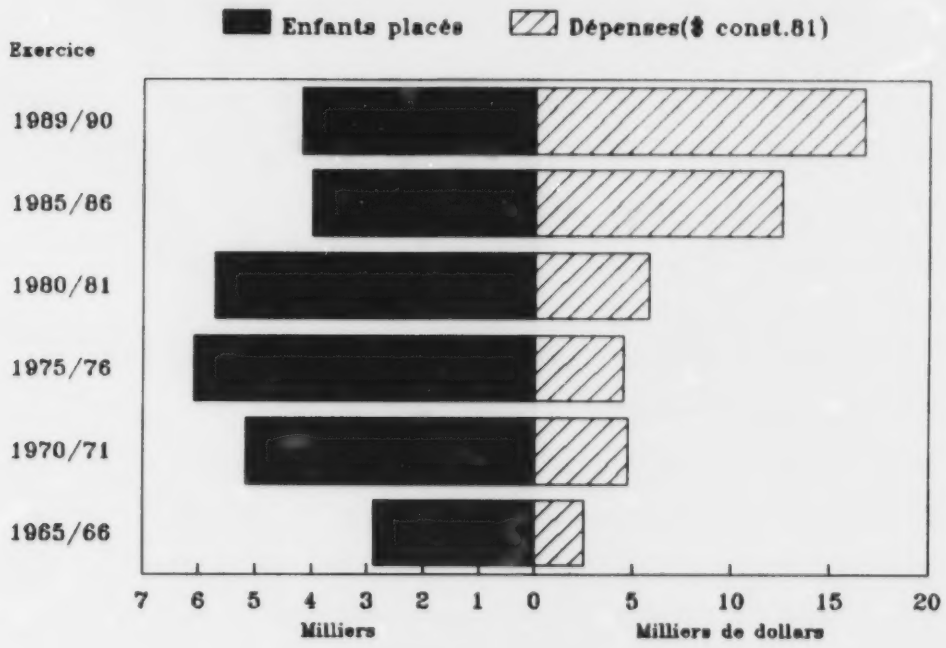

Fait saillant

Tandis que le nombre d'enfants placés a fluctué depuis 1980-1981, les dépenses totales (en dollars constants de 1981) ont augmenté.

Les dépenses par enfant (en dollars constants de 1981) ont augmenté graduellement pendant la période étudiée, passant d'environ 2 500 $ en 1965-1966 à moins de 17 000 $ en 1989-1990, une augmentation de près de 7 fois plus grande.

Tableau 19

Dépenses totales et dépenses par enfant placé, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1965-1966 - 1989-1990

Exercice	Enfants placés (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par enfant ($ cour.)	Dépenses totales (2) ($ const.'81)	Dépenses par enfant ($ const.'81)
1965-1966	2 889	2 464 000	853	7 247 059	2 509
1970-1971	5 156	10 042 000	1 948	24 492 683	4 750
1975-1976	6 078	16 076 000	2 645	27 480 342	4 521
1980-1981	5 716	29 485 700	5 158	33 167 267	5 803
1981-1982	5 144	34 740 700	6 754	34 740 700	6 754
1982-1983	4 577	37 578 200	8 210	33 915 343	7 410
1983-1984	4 105	43 673 900	10 639	37 264 420	9 078
1984-1985	3 887	50 734 100	13 052	41 483 320	10 672
1985-1986	4 000	63 868 400	15 967	50 211 006	12 553
1986-1987	3 603	71 979 700	19 978	54 365 332	15 089
1987-1988	3 836	80 455 800	20 974	58 216 932	15 176
1988-1989	3 989	96 457 800	24 181	67 077 747 r	16 816 r
1989-1990	4 178	105 628 400	25 282	69 952 583	16 743

Nota :

1. La direction du développement social calcule le nombre total d'enfants placés en divisant par 365 le nombre de journées-cas. Le nombre d'enfants placés n'inclut pas les approches préventives et alternatives des services aux enfants et aux familles (p. ex. services d'aide familiale). Par conséquent, les dépenses par enfant sont sur-estimées. Voir la définition d'enfant placé dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1981.

r. Données révisées.

Sources :

1965-1966 à 1970-1971 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1978, N° de cat. 86-201.

1971-1972 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1982, N° de cat. 86-511.

1981-1982 à 1989-1990 : Direction générale du développement social, MAINC.

Adultes placés

Graphique 20

Adultes placés,
population indienne inscrite

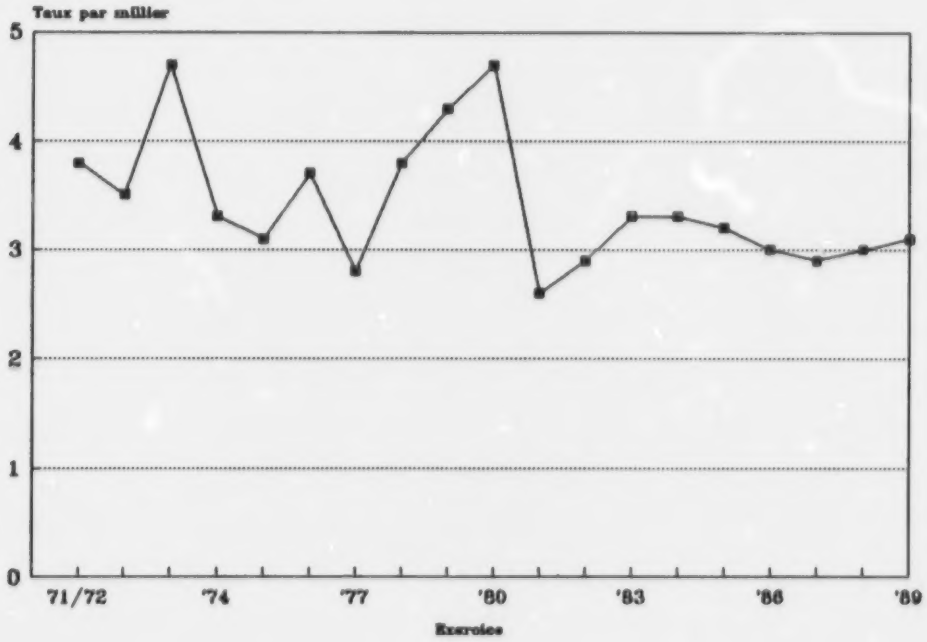

Fait saillant

Au cours des deux dernières décennies, la proportion moyenne d'adultes indiens placés en institution a baissé légèrement, tombant de 3,7 par millier dans les années soixante-dix à 3,2 par millier dans les années quatre-vingt.

Tableau 20

Nombre d'adultes placés en institution, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1971-1972 - 1989-1990 (Révisé)

Exercice	Adultes placés (1)	Population adulte (2)	Taux (par millier)
1971-1972	335	87 585	3,8
1972-1973	319	90 093	3,5
1973-1974	434	92 489	4,7
1974-1975	325	98 441	3,3
1975-1976	318	102 282	3,1
1976-1977	389	106 100	3,7
1977-1978	313	110 193	2,8
1978-1979	432	112 664	3,8
1979-1980	500	116 505	4,3
1980-1981	567	121 263	4,7
1981-1982	329	125 388	2,6
1982-1983	386	131 880	2,9
1983-1984	447	137 315	3,3
1984-1985	479	143 205	3,3
1985-1986	479	148 441	3,2
1986-1987	459	153 947	3,0
1987-1988	456	157 997	2,9
1988-1989	494	162 229	3,0
1989-1990	515	167 611	3,1

Nota :

1. Voir la définition dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve. Les Indiens placés en institution vivaient dans une réserve ou sur une terre de la Couronne ou un établissement indien avant d'être admis à recevoir les soins. Sont exclus les adultes recevant les soins à la maison.
2. Population âgée de 17 ans et plus.

Sources :

Adultes placés :

1971-1972 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, Autres programmes, 1982, N° de cat. 86-511

1981-1982 à 1989-1990 : Direction générale du développement social, MAINC.

Population adulte :

Registre des Indiens, MAINC.

Dépenses par adulte

Graphique 21

Adultes placés et dépenses par adulte, population indienne inscrite

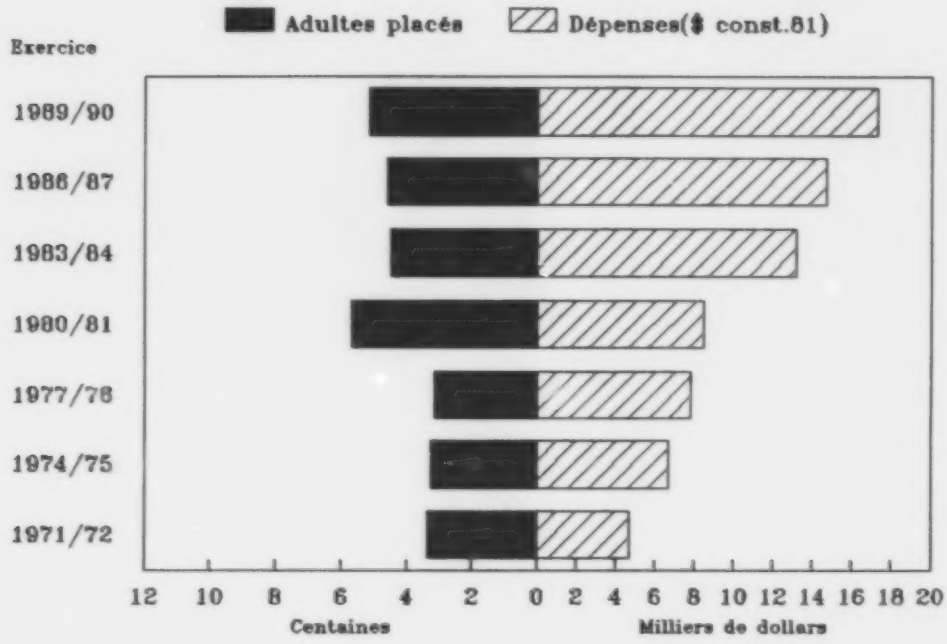

Faits saillants

En 1989-1990, 515 Indiens adultes étaient placés en institution, une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente.

Il en a coûté un peu plus de 26 000 $ par Indien adulte placé en institution en 1989-1990.

Exprimé en dollars constants de 1981, le coût moyen du placement d'un adulte a augmenté de trois fois et demie de 1971-1972 à 1989-1990, passant de 4 690 $ à 17 277 $.

Tableau 21

Dépenses totales et dépenses par adulte placé en institution, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1971-1972 - 1989-1990 (Révisé)

Exercice	Adultes placés (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par adulte ($ cour.)	Dépenses totales ($ const.'81)	Dépenses par adulte ($ const.'81)
1971-1972	335	663 000	1 979	1 571 090	4 690
1972-1973	319	693 000	2 172	1 567 873	4 915
1973-1974	434	759 000	1 749	1 594 538	3 674
1974-1975	325	1 149 000	3 535	2 176 136	6 696
1975-1976	318	1 330 000	4 182	2 273 504	7 149
1976-1977	389	1 636 000	4 206	2 600 954	6 686
1977-1978	313	1 662 000	5 310	2 447 717	7 820
1978-1979	432	2 936 000	6 796	3 972 936	9 197
1979-1980	500	3 224 000	6 448	3 995 043	7 990
1980-1981	567	4 257 000	7 508	4 788 526	8 445
1981-1982	329	3 972 800	12 075	3 972 800	12 075
1982-1983	386	5 636 900	14 603	5 087 455	13 180
1983-1984	447	6 900 700	15 438	5 887 969	13 172
1984-1985	479	7 675 600	16 024	6 276 043	13 102
1985-1986	479	8 245 600	17 214	6 482 390	13 533
1986-1987	459	8 916 300	19 425	6 734 366	14 672
1987-1988	456	9 761 500	21 407	7 063 314	15 490
1988-1989	494	11 653 200	23 589	8 103 755	16 404
1989-1990	515	13 435 400	26 088	8 897 616	17 277

Nota :

1. Voir la définition dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve. Les Indiens placés en institution vivaient dans une réserve ou sur une terre de la Couronne ou un établissement indien avant d'être admis à recevoir les soins. Sont exclus les adultes recevant les soins à la maison. Par conséquent, les dépenses par adulte sont sur-estimées.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1981.

Sources :

Adultes placés :

1971-1972 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, Autres programmes, 1982, N° de cat. 86-511

1981-1982 à 1989-1990 : Direction générale du développement social, MAINC.

Aide sociale : bénéficiaires et dépendants

Graphique 22 **Nombre moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale, population indienne inscrite**

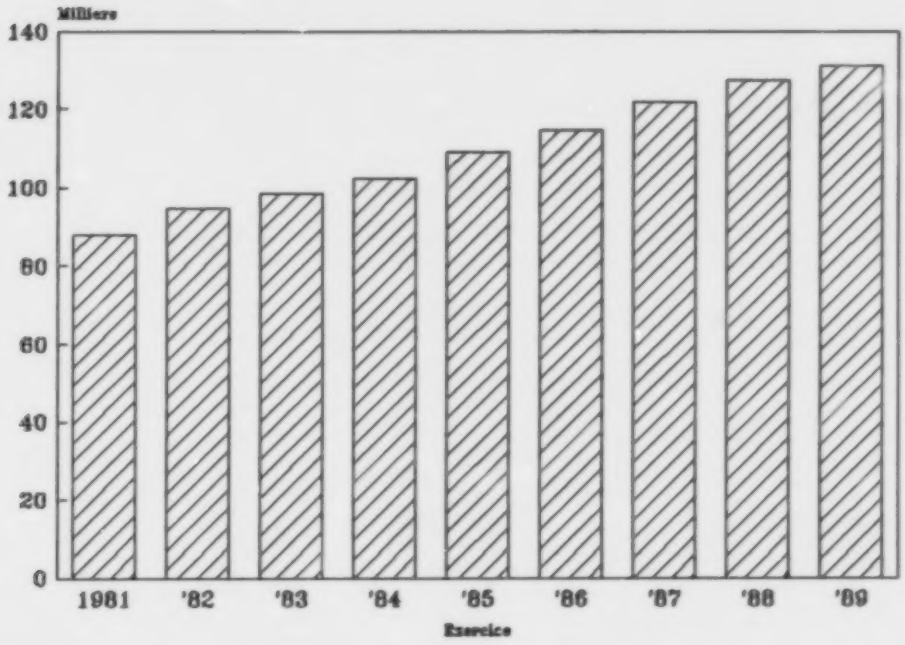

Faits saillants

Le nombre annuel moyen d'Indiens inscrits qui dépendent de l'aide sociale a augmenté de 49 % au cours des huit dernières années, passant d'un peu plus de 88 000 en 1981-1982 à plus de 131 000 en 1989-1990.

Le rapport entre les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes qui en dépendent est demeuré relativement constant entre 1981 et 1989, fluctuant entre 2,2 et 2,3.

Tableau 22

Nombres annuels moyens de bénéficiaires de l'aide sociale et de personnes qui en dépendent, par mois, population indienne inscrite

Canada, 1981-1982 - 1989-1990

Exercice	Nombre annuel moyen de bénéficiaires par mois (1)	Nombre annuel moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale, par mois (2)
1981-1982	39 146	88 079
1982-1983	42 101	94 726
1983-1984	43 750	98 438
1984-1985	45 408	102 168
1985-1986	48 494	109 112
1986-1987	50 879	114 478
1987-1988	54 170	121 882
1988-1989	56 573	127 290
1989-1990	59 680	131 297

Nota :

1. La Direction générale du développement social a estimé que le nombre de bénéficiaires célibataires constitue 50 % du nombre annuel moyen mensuel de bénéficiaires. Voir la définition de bénéficiaire dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.
2. Le nombre annuel moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale par famille a été calculé en multipliant le nombre annuel moyen de bénéficiaires dans une famille par le nombre moyen de personnes par famille, évalué à 3,5. Le nombre total moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale correspond à la somme du nombre annuel moyen de bénéficiaires célibataires et du nombre moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale vivant dans une famille. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.

Source :

Direction générale du développement social, MAINC.

Aide sociale : dépenses

Graphique 23

Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite

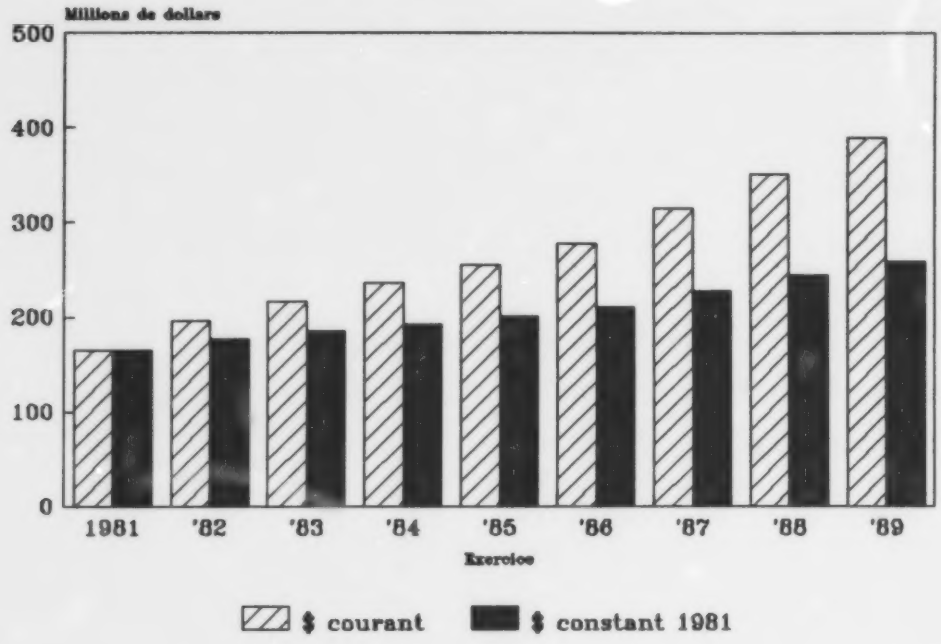

Faits saillants

Les dépenses totales d'aide sociale (en dollars constants de 1981) ont doublé de 1973-1974 à 1989-1990.

Les dépenses par bénéficiaire sont restées assez constantes de 1981-1982 à 1989-1990, à peu près 4 200 $ par année durant cette période.

Tableau 23

Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite

Canada, 1973-1974 - 1989-1990

Exercice	Nombre de bénéficiaires (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par bénéficiaire ($ cour.)	Dépenses totales (2) ($ const.'81)	Dépenses par bénéficiaire ($ const.'81)
1973-1974	n.d.	53 319 000	n.d.	112 014 706	n.d.
1974-1975	n.d.	64 105 000	n.d.	121 410 985	n.d.
1975-1976	n.d.	73 023 000	n.d.	124 825 641	n.d.
1976-1977	n.d.	78 660 000	n.d.	125 055 644	n.d.
1977-1978	n.d.	85 753 000	n.d.	126 293 078	n.d.
1978-1979	n.d.	105 983 000	n.d.	143 414 073	n.d.
1979-1980	n.d.	122 004 400	n.d.	151 182 652	n.d.
1980-1981	n.d.	141 985 300	n.d.	159 713 498	n.d.
1981-1982	39 146	165 030 100	4 216	165 030 100	4 216
1982-1983	42 101	196 241 700	4 661	177 113 448	4 207
1983-1984	43 750	216 157 600	4 941	184 434 812	4 216
1984-1985	45 408	235 433 500	5 185	192 504 906	4 239
1985-1986	48 494	255 288 200	5 264	200 698 270	4 139
1986-1987	50 879	278 070 900	5 465	210 023 338	4 128
1987-1988	54 170	314 446 000	5 805	227 529 667	4 200
1988-1989	56 573	351 706 500	6 217	244 580 320 r	4 323 r
1989-1990	59 680	390 017 600	6 535	258 289 801	4 328

Nota :

1. Voir la définition dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1981.

r. Données révisées.

Source :

Direction générale du développement social, MAINC.

Logement

- **Logements** 60
- **Logements avec services** 62

Logements

Graphique 24 **Logements nouveaux et rénovés dans les réserves**

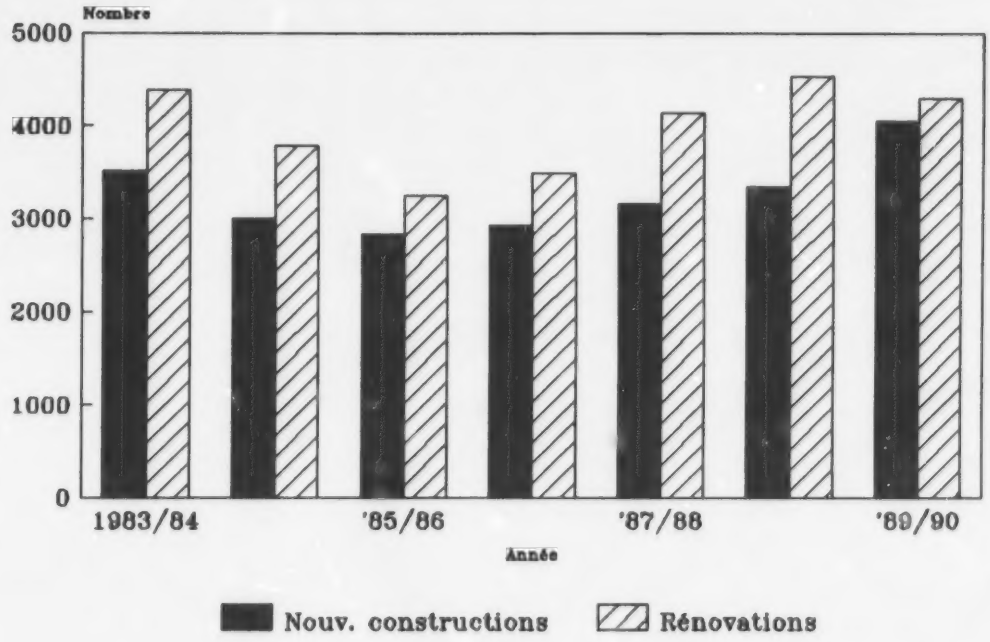

Faits saillants

De 1983-1984 à 1989-1990, en moyenne 3 263 nouveaux logements ont été construits chaque année dans les réserves. En 1989-1990, un peu plus de 4 000 nouveaux logements ont été construits.

De 1983-1984 à 1989-1990, en moyenne 4 000 logements ont été rénovés chaque année.

Tableau 24

Nombre total de logements nouveaux et rénovés dans les réserves

Canada, 1983-1984 à 1989-1990

Année	Logements (1)	
	Nombre de nouveaux logements (2)	Nombre de logements rénovés
1983-1984	3 517	4 380
1984-1985	2 999	3 780
1985-1986	2 831	3 250
1986-1987	2 929	3 490
1987-1988	3 166	4 141
1988-1989	3 345	4 538
1989-1990	4 053	4 301

Nota :

1. Sont exclus les logements des Territoires du Nord-Ouest et des communautés inuit du Nouveau-Québec ainsi que les logements des bandes assujetties à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois depuis 1984 et ceux de la bande de Sechelt depuis 1986. Voir la définition dans le lexique.
2. Comprend la subvention habituelle du MAINC et la subvention du MAINC en vertu de la Loi C-31.

Source :

Direction du logement, MAINC.

Logements avec services

Graphique 25 **Logements des réserves avec services**

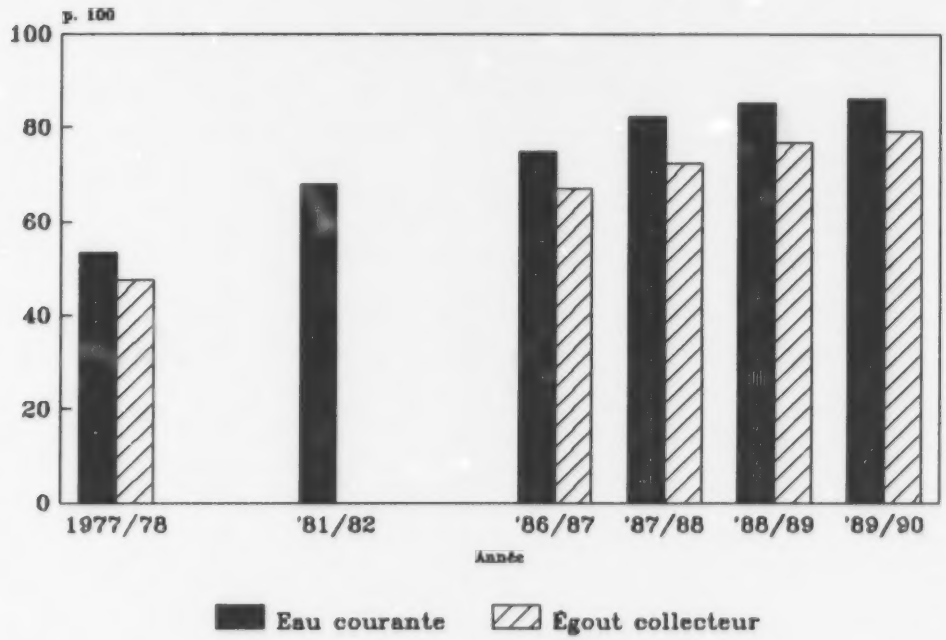

Faits saillants

En 1989-1990, 86 % des logements dans les réserves avaient l'eau courante, par rapport à un peu plus de la moitié en 1977-1978.

La proportion des logements raccordés à un égout collecteur a aussi augmenté considérablement, passant de 47 % en 1977-1978 à 79 % en 1989-1990.

Tableau 25

Nombre et pourcentage de logements ayant l'eau courante et un égout collecteur dans les réserves

Canada, 1977-1978 à 1989-1990

Année	Services (1)			
	Eau courante		Égout collecteur	
	Nbre	%	Nbre	%
1977-1978	19 723	53,3	17 539	47,4
1981-1982	30 087	68,0	n.d.	n.d.
1986-1987	40 026	74,8	35 874	67,0
1987-1988	49 951	82,3	43 793	72,2
1988-1989	50 094	85,2	45 020	76,6
1989-1990 (2)	52 081	86,1	47 839	79,1

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.
2. Les chiffres estimés des services en 1989-1990 sont basés sur un échantillon de 60 509 logements au 31 mars 1990.

Source :
Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Autonomie gouvernementale

- **Négociations : autonomie gouvernementale** 66
- **Modes optionnels de financement** 68
- **Décentralisation** 70

Négociations : autonomie gouvernementale

Graphique 26

Autonomie gouvernementale : état des négociations

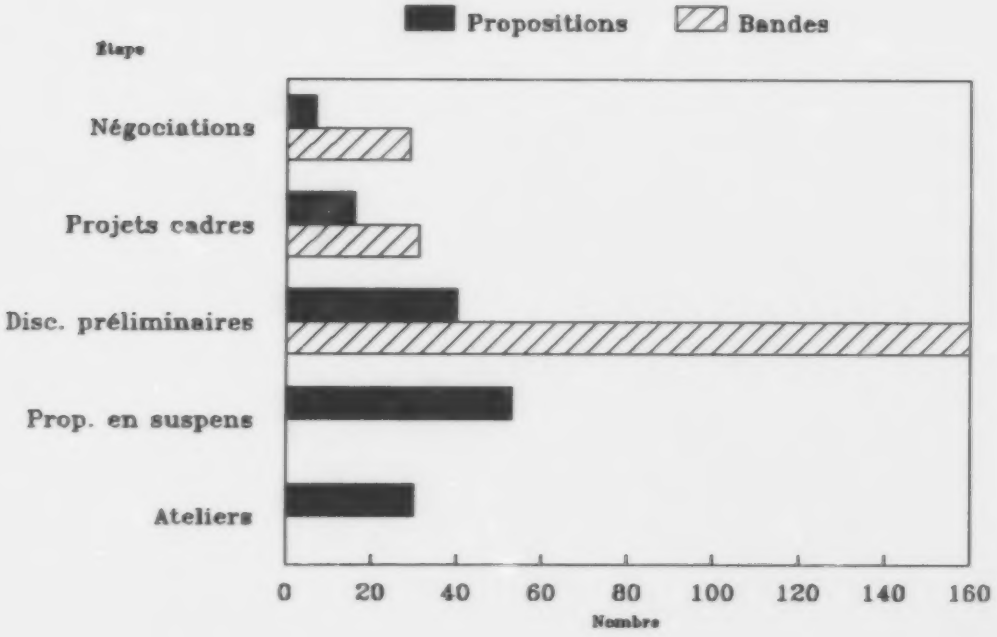

Faits saillants

En juin 1990, les bandes indiennes avaient présenté au total 146 propositions d'autonomie gouvernementale.

Au même moment, seules la bande Sechelt et les Cris de la Baie-James avaient accédé à l'autonomie gouvernementale; cependant, sept propositions de la part de 29 bandes en étaient aux étapes finales qui précèdent l'adoption d'une loi par la Chambre des communes.

Plus de 56 propositions intéressant 191 bandes en tout sont actuellement à une étape ou l'autre du processus de négociation.

Tableau 26

État des négociations menant à l'autonomie gouvernementale

Canada, juin 1990

Étape (1)	Nombre de propositions	Nombre de bandes
Négociations proprement dites	7	29
Négociations de projets cadres	16	31
Discussions préliminaires	40	160
Propositions en suspens	53	n.d.
Ateliers	30	n.d.
Nombre total à ce jour	146	

Nota :

1. Voir les définitions à la rubrique intitulée : Négociations menant à l'autonomie gouvernementale, dans le lexique.

Source :

Rapport d'étape, Direction générale de la négociation de l'autonomie gouvernementale, juin-juillet 1990, Secteur de l'autonomie gouvernementale, MAINC.

Modes optionnels de financement

Graphique 27

Modes optionnels de financement : état des pourparlers

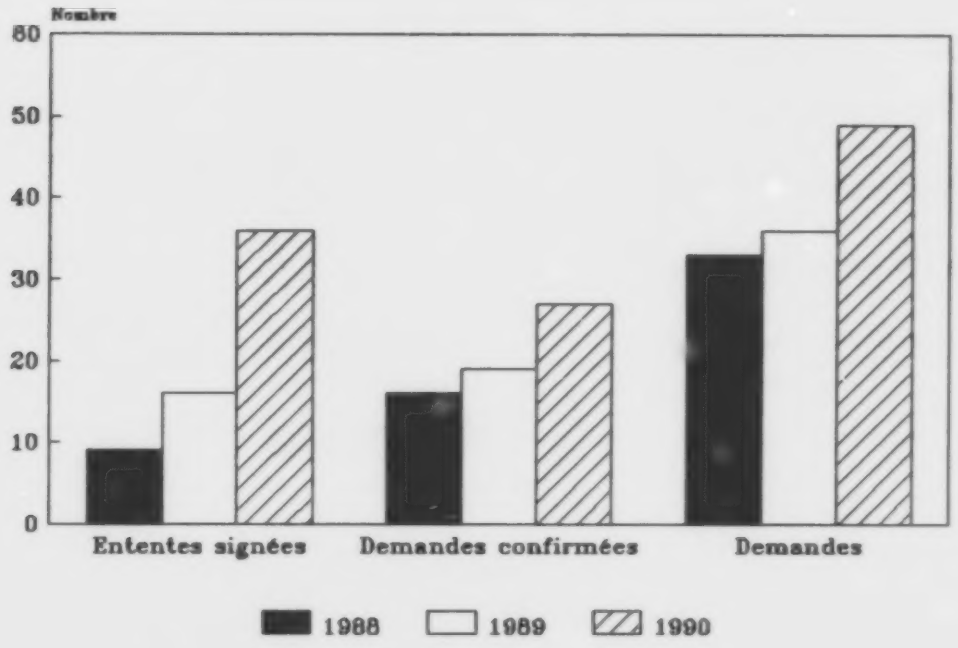

Faits saillants

De plus en plus, les bandes indiennes s'impliquent dans le développement de modes optionnels de financement (MOF) comme première étape de l'accession à l'autonomie gouvernementale.

Le nombre d'ententes signées par des dirigeants indiens et des représentants du MAINC a quadruplé. En 1988, il n'en existait que neuf, par rapport à 36 en 1990 (impliquant 79 bandes). L'une de ces ententes avec un Conseil tribal impliquait 14 bandes indiennes.

En 1990, 76 propositions (impliquant 140 bandes) se trouvaient à une étape ou l'autre des pourparlers.

Tableau 27

Modes optionnels de financement

Canada, 1988 - 1990

Étape (1)	Nombre de propositions			Nombre de bandes		
	1988	1989	1990	1988	1989	1990
Ententes signées	9	16	36	21	38	79
Demandes confirmées	16	19	27	29	27	45
Demandes	33	36	49	54	45	95

Nota :
1. Voir la définition sous la rubrique : Modes optionnels de financement dans le lexique.

Source :
Rapport sur la situation des modes optionnels de financement, MAINC.

Décentralisation

Graphique 28 **Pourcentage des dépenses sous administration indienne par rapport aux dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII)**

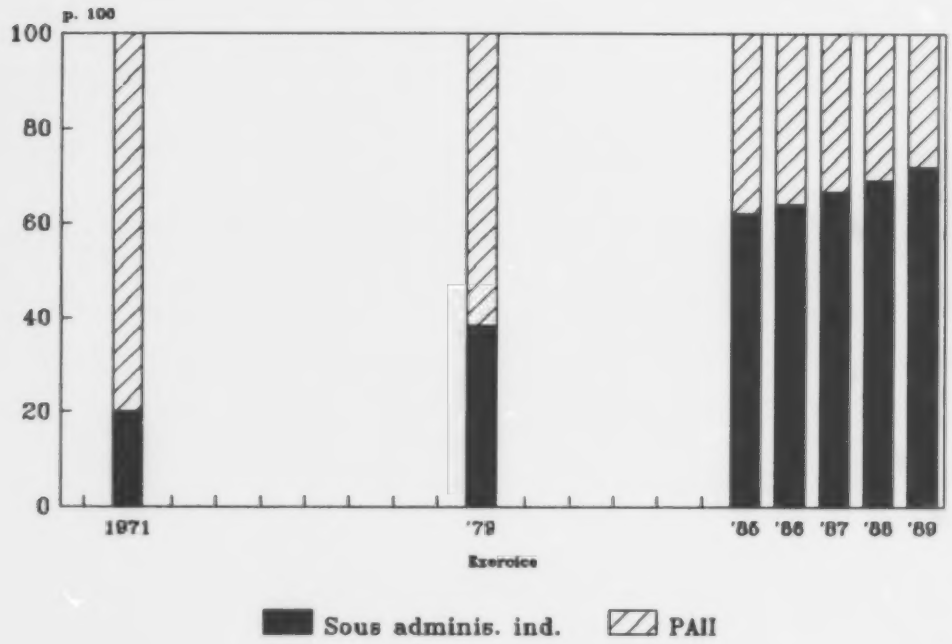

Faits saillants

Le contrôle des dépenses du Programme, par les Indiens, a constamment augmenté, depuis 18 ans.

En 1989-1990, les Indiens inscrits administraient, par l'intermédiaire de différents conseils de bande, environ 72 % des dépenses totales du Programme des Affaires indiennes et inuit du MAINC.

Depuis 1971-1972, le Programme des affaires indiennes et inuit a vu son nombre d'années-personnes autorisées chuté de 6 556 à 2 917 en 1989-1990, une diminution de 56 %.

Tableau 28

Décentralisation des dépenses du Programme des Affaires indiennes et inuit et années-personnes

Canada, 1971-1972 - 1989-1990

Exercice	Dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (1) ($ cour.)	Dépenses sous administration indienne ($ cour.)	%	Années-personnes autorisées du PAII
1971-1972	265 361 360	53 072 272	20,0	6 556
1979-1980	781 895 900	276 955 600	38,5	5 569
1985-1986	1 539 059 600	955 654 500	62,1	4 400
1986-1987	1 705 026 500	1 092 086 500	64,1	4 108
1987-1988	1 814 887 800	1 208 758 100	66,6	3 855
1988-1989	2 007 251 800	1 386 290 500	69,1	3 260
1989-1990	2 240 040 700	1 613 325 500	72,0	2 917

Nota :

1. Les dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit peuvent différer légèrement de celles retrouvées dans les «Public Accounts».
2. Voir le lexique pour la définition de décentralisation.

Sources :

Les Indiens : situation actuelle, MAINC, 1980.
Affaires indiennes et du Nord, Partie III, Plan de dépenses.
Programme des Affaires indiennes et inuit, Rapport sur la prestation des services du programme, Direction générale des finances, MAINC.
Band Service Profiles, Direction générale des finances, MAINC.

Population active

- Participation à la population active 74
- Participation à la population active : Indiens 76
- Participation à la population active : Indiennes 78

Participation à la population active

Graphique 29 **Population indienne inscrite des réserves âgée de 15 ans et plus faisant partie de la population active**

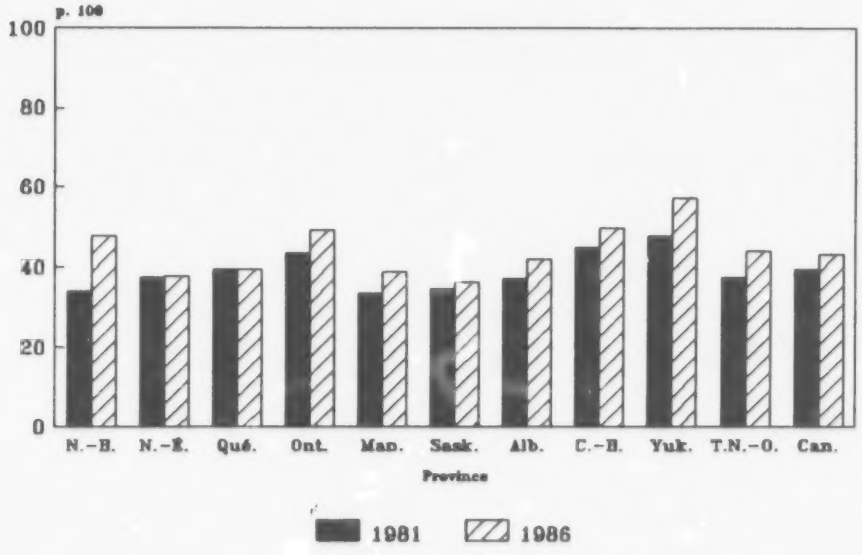

L'I.-P.-É. est regroupée avec le N.B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-É.

Faits saillants

En 1986, 43 % de la population indienne âgée de 15 ans et plus des réserves faisait partie de la population active.

En 1981 et en 1986, de toutes les provinces, ce sont la Colombie-Britannique et l'Ontario qui ont affiché les plus forts taux de participation.

Presque les trois cinquièmes de la population indienne des réserves âgée de 15 ans et plus, au Yukon, faisait partie de la population active en 1986.

Tableau 29

Pourcentage par province des Indiens inscrits âgés de 15 ans et plus dans les réserves, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 Population active (2) %
Nouveau-Brunswick et l'Î.P.-É.	34,2	47,7
Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve	37,4	37,7
Québec	39,4	39,4
Ontario	43,5	49,3
Manitoba	33,5	38,9
Saskatchewan	34,6	36,4
Alberta	37,2	42,2
C.-B.	44,9	49,8
Yukon	47,9	57,4
T.N.-O.	37,6	44,2
Canada	39,4	43,3

Nota :

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage au cours de la semaine précédent le recensement.

Source :

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Participation à la population active : Indiens

Graphique 30 **Indiens inscrits des réserves âgés de 15 ans et plus faisant partie de la population active**

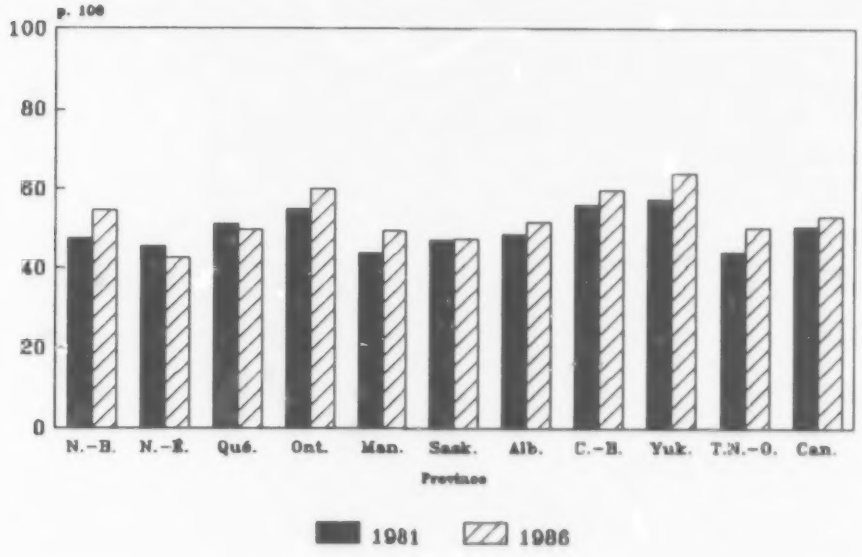

L'I.-P.-É. est regroupée avec le N.-B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-É.

Faits saillants

Près de plus de la moitié des Indiens (hommes) de 15 ans et plus faisait partie de la population active en 1986.

Au moins trois cinquièmes des Indiens du Yukon, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique faisaient partie de la population active en 1986 tandis qu'en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, la proportion dépassait légèrement les deux cinquièmes (43 %).

Tableau 30

Pourcentage par province des Indiens inscrits âgés de 15 ans et plus (hommes) dans les réserves, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau-Brunswick et l'Î.P.-É.	47,6	54,6
Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve	45,6	42,6
Québec	51,1	49,7
Ontario	54,9	60,1
Manitoba	43,7	49,5
Saskatchewan	47,3	47,4
Alberta	48,7	51,9
C.-B.	56,0	59,7
Yukon	57,7	64,1
T.N.-O.	44,0	50,5
Canada	50,6	53,3

Nota :

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage au cours de la semaine précédant le recensement.

Source :

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Participation à la population active : Indiennes

Graphique 31 **Indiennes inscrites des réserves âgées de 15 ans et plus faisant partie de la population active**

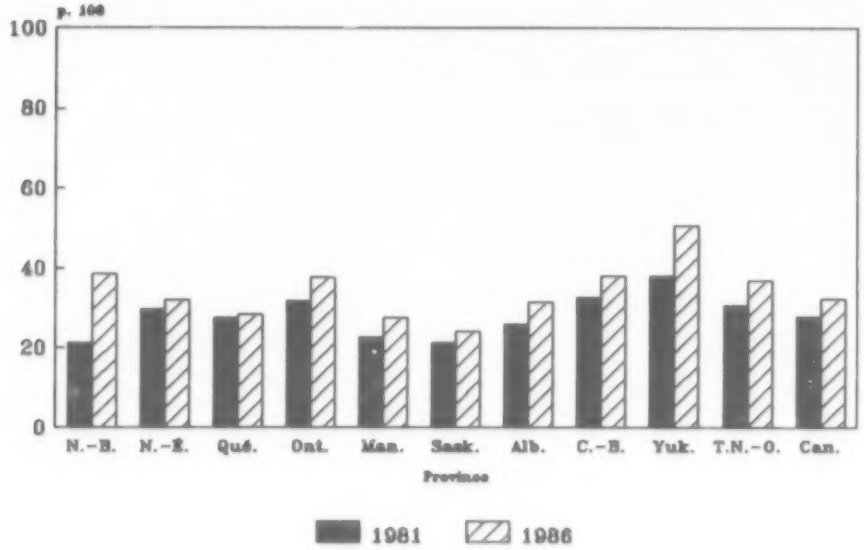

L'I.-P.-É. est regroupée avec le N.-B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-É.

Faits saillants

Seulement le tiers de toutes les Indiennes inscrites de 15 ans et plus faisaient partie de la population active en 1986.

Le plus fort taux de participation parmi les Indiennes en 1986 était celui du Yukon (51 %) et le taux le plus faible, celui de la Saskatchewan (24 %).

Tableau 31

Pourcentage par province des Indiennes inscrites âgées de 15 ans et plus dans les réserves, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau-Brunswick et l'Î.P.-É.	21,3	38,7
Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve	29,9	32,1
Québec	27,6	28,5
Ontario	31,9	37,9
Manitoba	22,6	27,4
Saskatchewan	21,2	24,1
Alberta	25,8	31,6
C.-B.	32,7	38,2
Yukon	38,1	50,6
T.N.-O.	30,8	36,8
Canada	27,8	32,3

Nota :

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage au cours de la semaine précédant le recensement.

Source :

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Le Nord

- Le Nord : croissance démographique 82
- Le Nord : composition autochtone 84
- Le Nord : mortalité 86
- Le Nord : mortalité infantile 88
- Le Nord : dépenses du MAINC 90
- Le Nord : emploi 92
- Le Nord : revenu per capita 94

Le Nord : croissance démographique

Graphique 32

Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

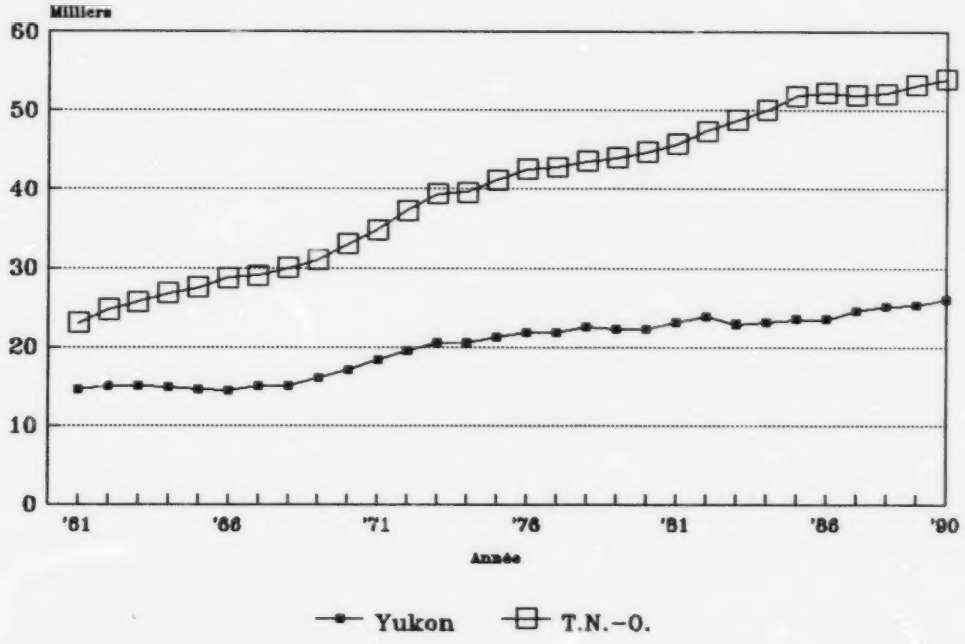

Faits saillants

De 1961 à 1990, la population du Yukon a augmenté de près de 78 % tandis que celles des Territoires du Nord-Ouest a plus que doublé, passant d'environ 23 000 en 1961 à 54 000 en 1990.

Tableau 32

Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1990

	Population totale (1)				
Année	Yukon	T.N.-O.	Année	Yukon	T.N.-O.
1961	14 628	22 998	1976	21 836	42 609
1962	15 000	24 700	1977	21 800	42 800
1963	15 000	25 700	1978	22 500	43 600
1964	14 900	26 800	1979	22 300	44 000
1965	14 600	27 500	1980	22 300	44 700
1966	14 382	28 738	1981	23 153	45 741
1967	15 000	29 000	1982	23 900	47 400
1968	15 000	30 000	1983	22 900	48 800
1969	16 000	31 000	1984	23 100	50 100
1970	17 000	33 000	1985	23 500	51 900
1971	18 385	34 805	1986	23 504	52 238
1972	19 500	37 300	1987	24 500	52 000
1973	20 500	39 400	1988	25 200	52 200
1974	20 500	39 600	1989	25 300	53 300
1975	21 300	41 200	1990	26 000	54 000

Nota :

1. Les chiffres sont en date du 1er juin. Les chiffres des années 1961, 1966, 1971, 1976, 1981 et 1986 proviennent du recensement et comprennent les pensionnaires en institution. Les chiffres de 1962 à 1985 sont des estimations intercensitaires finales. Les chiffres de 1987 et 1988 sont des estimations postcensitaires (e.p.) finales, ceux de 1989, des e.p. révisées et ceux de 1990 des e.p. préliminaires.

Sources :

Statistique Canada, Estimations de la population pour le Canada et les provinces, N° de cat 91-201.
Statistique Canada, Division de la démographie.

Le Nord : composition autochtone

Graphique 33 **Population autochtone et non autochtone du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest**

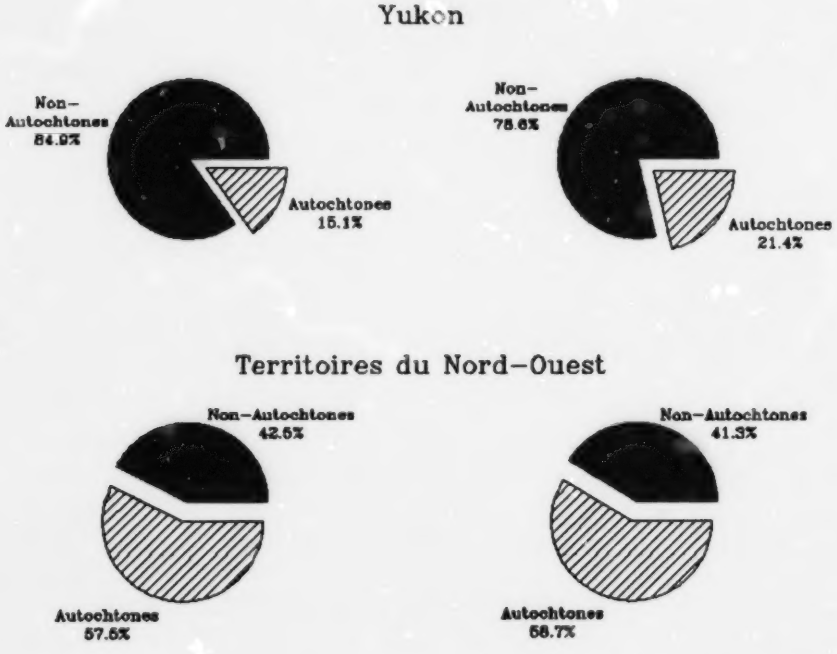

Faits saillants

Le pourcentage de la population totale du Yukon constitué par les Autochtones est passé de 15,1 % en 1961 à 21,4 % en 1986.

Pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, le pourcentage d'Autochtones a également augmenté, mais très peu, passant de 57,5 % à 58,7 %.

Tableau 33

Ventilation par origine ethnique autochtone et non autochtone, de la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1986

	1961 (1)		1971 (1)		1981 (2)		1986 (3)	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
YUKON								
Pop. totale autochtone	2 207	15,1	2 590	14,1	4 045	17,5	4 995	21,4
Inuit	40	0,3	10	0,1	95	0,4	55	0,2
Indiens	2 167	14,8	2 580	14,0	3 760	16,3	4 710	20,2
Métis	-	-	-	-	190	0,8	165	0,7
Autochtones mixtes	-	-	-	-	-	-	65	0,3
Non-autochtones	12 421	84,9	15 795	85,9	19 030	82,5	18 365	78,6
Population totale	14 628	100	18 385	100	23 075	100	23 360	100
TERRITOIRES DU NORD-OUEST								
Pop. totale autochtone	13 233	57,5	18 580	53,4	26 430	58,0	30 530	58,7
Inuit	7 977	34,7	11 400	32,8	15 910	34,9	18 135	34,9
Indiens	5 256	22,9	7 180	20,6	7 930	17,4	8 435	16,2
Métis	-	-	-	-	2 590	5,7	2 970	5,7
Autochtones mixtes	-	-	-	-	-	-	1 000	1,9
Non-autochtones	9 765	42,5	16 225	46,6	19 110	42,0	21 490	41,3
Population totale	22 998	100	34 805	100	45 540	100	52 020	100

Nota :

1. En 1961 et 1971, deux origines autochtones seulement ont été précisées; certains Métis auront été intégrés aux Indiens, mais la plupart se retrouvent dans le groupe des non-autochtones.
2. Pour 1981, les Indiens inscrits et non inscrits ont été groupés comme Indiens intégrés à l'un des groupe autochtones; il n'existait aucune catégorie «Autochtones mixtes».
3. Les données de 1986 correspondant aux Inuit, aux Amérindiens et aux Métis regroupent les réponses où on indiquait une telle ethnie et celles où le répondant indiquait une ascendance à la fois autochtone et non autochtone; la rubrique «Autochtones mixtes» se rapporte aux personnes qui ont indiqué une ascendance autochtone multiple.
4. Les données de 1961 et 1971 comprennent les personnes incarcérées, au contraire des données de 1981 et 1986.

Source :

Statistique Canada, Recensements du Canada.

Le Nord : mortalité

Graphique 34

Taux de mortalité,
Yukon et Territoires du Nord-Ouest

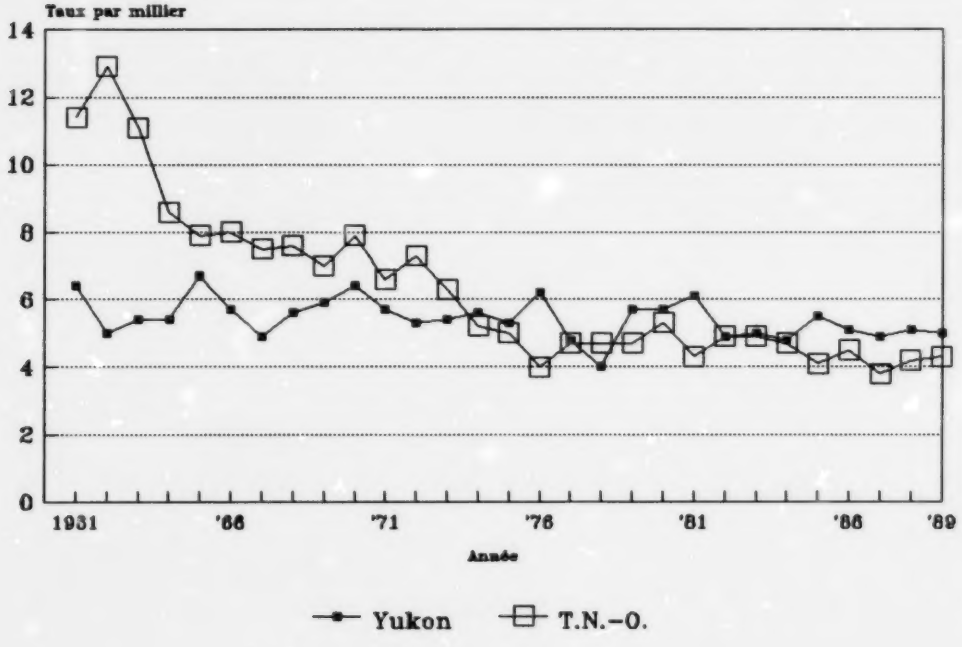

Faits saillants

Depuis 1961, le taux de mortalité au Yukon a généralement oscillé entre 5 et 6 décès par millier.

La taux de mortalité des Territoires du Nord-Ouest a baissé remarquablement de 11,4 par millier en 1961 à environ 4 par millier au cours des années 1980.

Tableau 34

Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1989

Taux de mortalité par millier (1)

Année	Yukon	T.N.-O.	Année	Yukon	T.N.-O.
1961	6,4	11,4	1976	6,2	4,0
1962	5,0	12,9	1977	4,8	4,7
1963	5,4	11,1	1978	4,0	4,7
1964	5,4	8,6	1979	5,7	4,7
1965	6,7	7,9	1980	5,7	5,3
1966	5,7	8,0	1981	6,1	4,3
1967	4,9	7,5	1982	4,9	4,9
1968	5,6	7,6	1983	5,0	4,9
1969	5,9	7,0	1984	4,8	4,7
1970	6,4	7,9	1985	5,5	4,1
1971	5,7	6,6	1986	5,1	4,5
1972	5,3	7,3	1987	4,9	3,8
1973	5,4	6,3	1988	5,1	4,2
1974	5,6	5,2	1989	5,0	4,3
1975	5,3	5,0			

Nota :

1. Les taux présentés reposent sur les estimations de la population faites par Statistique Canada, au 1er juin de chaque année non-censitaire. Les chiffres de 1962 à 1985 sont des estimations intercensitaires finales tandis que les chiffres de 1987 et 1988 sont des estimations postcensitaires finales, ceux de 1989, des e.p. révisées. Les taux des années 1961, 1966, 1971, 1981 et 1986 reposent sur les données du recensement de ces années-là.

Sources :

1961 à 1985 : Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Mortalité : Liste de causes choisies, N° de cat. 84-206.

1986 à 1989 : Statistique Canada, Division de la statistique de l'état civil, Ottawa.

Le Nord : mortalité infantile

Graphique 35

Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

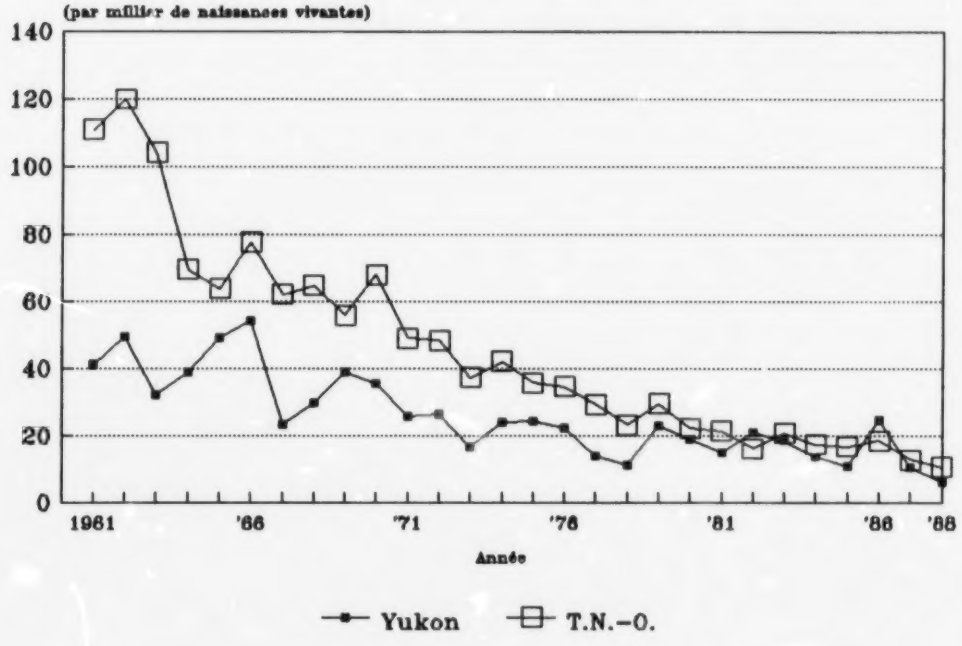

Fait saillant

Les taux de mortalité infantile des deux territoires ont diminué appréciablement au cours des 27 dernières années; cependant, celui des Territoires du Nord-Ouest a chuté dramatiquement, passant de 111 décès par millier de naissances vivantes, en 1961 à 10,7 en 1988.

Tableau 35

Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1989

Taux de mortalité infantile (1)
(par millier de naissances vivantes)

Année	Yukon	T.N.-O.	Année	Yukon	T.N.-O.
1961	41,2	111,0	1976	22,3	34,7
1962	49,4	119,9	1977	13,9	29,4
1963	32,1	104,2	1978	11,2	23,3
1964	38,9	69,5	1979	23,2	29,6
1965	49,1	63,8	1980	18,9	22,3
1966	54,2	77,7	1981	14,9	21,5
1967	23,4	62,0	1982	21,0	16,2
1968	29,7	64,7	1983	18,5	20,8
1969	39,0	55,9	1984	13,5	17,3
1970	35,5	68,1	1985	10,8	16,7
1971	25,7	49,0	1986	24,8	18,6
1972	26,6	48,4	1987	10,4 r	12,8 r
1973	16,7	37,4	1988	6,3	10,7
1974	24,2	42,2			
1975	24,5	35,9			

Nota :
1. La mortalité infantile se rapporte aux décès d'enfants de moins d'un an.
r. Données révisées.

Sources :
1961 à 1985 : Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Mortalité : Liste sommaire des causes, N° de cat. 84-206
1986 à 1988 : Statistique Canada, Division de la statistique de l'état civil, Ottawa.

Le Nord : dépenses du MAINC

Graphique 36 **Dépenses du MAINC consacrées au Nord**

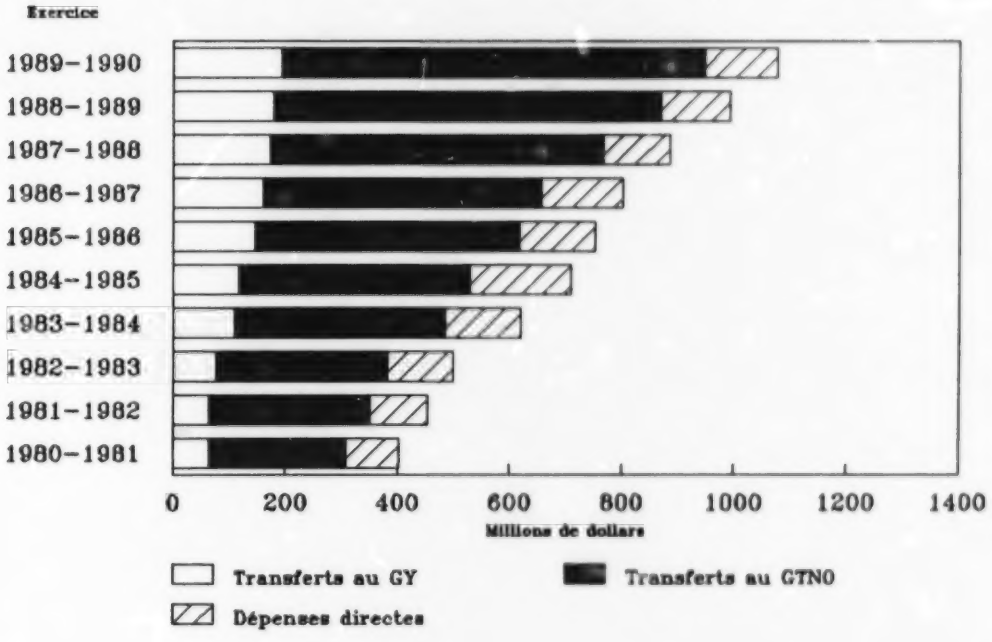

Faits saillants

Les sommes consacrées au Nord par le MAINC ont augmenté régulièrement depuis 1980-1981.

De 1980-1981 à 1989-1990, les paiements de transfert au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et au gouvernement du Yukon (GY) ont augmenté de 208 % et de 204 % respectivement.

Tableau 36

Dépenses du MAINC pour le Nord

1980-1981 à 1989-1990 (Révisé)

Année Type	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989 (3)	1989-1990 (4)
						(milliers de dollars)				
Transferts au GY	63 648	65 032	76 203	108 805	116 953	146 937	160 513	172 450	178 759	193 586
Transferts au GTNO	244 235	287 018	304 985	374 927	412 384	471 125	495 199	595 406	690 319	753 429
Dépenses directes (1)										
Yukon	22 707	25 457	34 234	38 642	36 814	40 132	46 197	45 368	48 072	53 671
T.N.-O.	34 730	34 106	37 593	42 094	42 254	46 062	50 253	25 892	24 516	25 364
Le Nord en général	36 231	41 443	44 962	55 797	101 459	49 448	50 195	48 121	51 909	50 520
Dépenses directes totales	93 668	101 006	116 789	136 533	180 527	135 642	146 645	119 381	124 497	129 555
Dépenses totales (dollar courant)	**401 551**	**453 056**	**497 977**	**620 265**	**709 864**	**753 704**	**802 357**	**887 237**	**993 575**	**1 076 570**
Dépenses totales (dollar constant 1981) (2)	445 507	457 359	458 121	543 615	601 113	622 382	645 830	689 375	723 487	764 609

Nota :

1. Les dépenses directes ont été réparties selon la ou les régions principalement visées.
2. Pour obtenir les dollars constants, on a réduit les dépenses totales du MAINC en fonction de l'indice synthétique des prix du produit domestique brut (Statistique Canada).
3. Les chiffres de 1988-1989 sont des prévisions.
4. Les chiffres de 1989-1990 sont des dépenses prévues.
5. Le «Programme annuel des dépenses dans le Nord» a été révisé en 1989; c'est pourquoi certains chiffres cités peuvent différer de ceux qui figurent dans les éditions antérieures de la publication du même nom.

Sources :

Programme annuel des dépenses dans le Nord, MAINC, Ottawa.
Statistique Canada, L'observateur économique canadien, N° de cat. 11-010.

Le Nord : emploi

Graphique 37 **Taux d'emploi des Autochtones et non-Autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest**

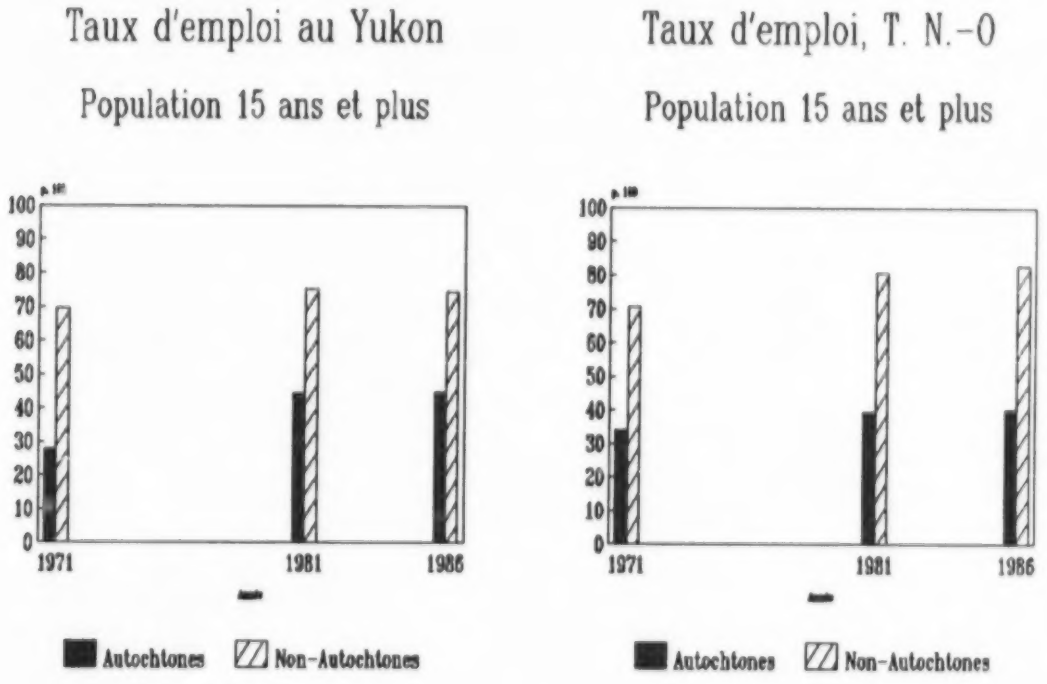

Fait saillant

Depuis 1971, le pourcentage d'Autochtones de 15 ans et plus qui ont un emploi a augmenté dans les Territoires du Nord-Ouest et encore plus au Yukon. Toutefois, les taux d'emploi des Autochtones restent bien inférieurs à ceux des non-Autochtones.

Tableau 37

Taux d'emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1971 - 1986

	1971		1981		1986	
	Autoch.	Non-Autoch.	Autoch.	Non-Autoch.	Autoch.	Non-Autoch.
YUKON						
Pop. 15 ans et plus	1 530	10 495	2 615	14 370	3 395	14 095
Occupés	425	7 280	1 165	10 820	1 520	10 495
Taux d'emploi	27,8	69,4	44,6	75,3	44,8	74,5
TERRITOIRES DU NORD-OUEST						
Pop. 15 ans et plus	9 450	10 420	15 380	14 285	18 675	16 255
Occupés	3 200	7 360	6 090	11 520	7 505	13 445
Taux d'emploi	33,9	70,6	39,6	80,6	40,2	82,7

Nota :

1. En 1971, on n'a relevé que les origines autochtones «Indien» et «Esquimau». Les personnes d'ascendance métisse auront donc été indiquées comme étant d'origine soit indienne ou non-autochtone. Il n'existe aucun relevé du nombre de Métis. Pour 1981 et 1986, on a reconnu les Métis comme ayant une «origine ethnique» distincte.

Sources :

1971 : Statistique Canada, Recensement du Canada.
1981 : Statistique Canada, Recensement du Canada, Bande sommaire sur les populations autochtones.
1986 : Statistique Canada, Recensement du Canada, Compilations spéciales pour le MAINC.

Le Nord : revenu per capita

Graphique 38

Revenu per capita selon la source, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1985

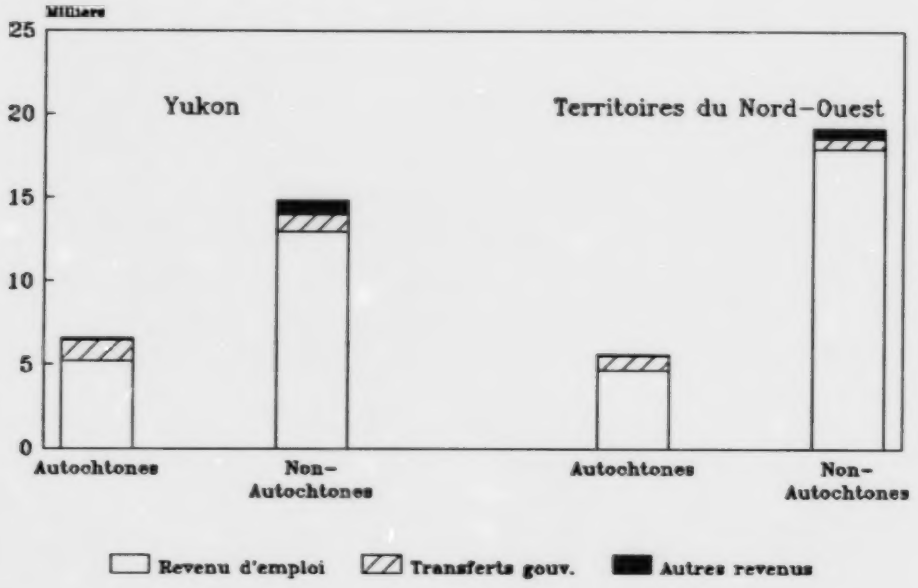

Faits saillants

L'écart du revenu total per capita entre les Autochtones et les non-Autochtones est plus grand dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Yukon. En 1985, le revenu per capita des Autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest était d'environ 30 % de celui des non-Autochtones tandis qu'il était de 45 % au Yukon.

La différence de revenu per capita des Autochtones entre les deux territoires est causée en grande partie par les niveaux élevés d'emploi et de revenu tirés des transferts du gouvernement per capita au Yukon.

Tableau 38

Revenu per capita selon la source, de la population âgée de 15 et plus, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

1980 - 1985

Source de revenu	YUKON				TERRITOIRES DU NORD-OUEST			
	Autochtones		Non-Autochtones		Autochtones		Non-Autochtones	
	Revenu global	Revenu per capita	Revenu global	Revenu per capita	Revenu global	Revenu per capita	Revenu global	Revenu per capita
	(milliers $)	($)	(milliers $)	($)	(milliers $)	($)	(milliers $)	($)
Revenu total								
1980	18 906	4 674	220 194	11 571	91 273	3 453	233 040	12 195
1985	32 992	6 605	271 714	14 795	172 841	5 661	412 660	19 202
Revenu d'emploi								
Traitements et salaires								
1980	15 553	3 845	187 750	9 866	72 512	2 744	213 839	11 190
1985	24 483	4 901	223 603	12 175	137 973	4 519	370 637	17 247
Travail autonome								
1980	679	168	14 517	763	4 895	185	5 755	301
1985	1 590	318	14 558	793	5 085	167	15 078	702
Transferts du gouvernement								
1980	2 364	584	8 309	437	12 918	489	5 275	276
1985	6 260	1 253	18 759	1 021	27 714	908	13 552	631
Autres revenus								
Revenu d'investissement								
1980	221	55	7 286	383	313	12	6 368	333
1985	281	56	9 025	491	627	21	8 989	418
Autres revenus								
1980	89	22	2 332	123	635	24	1 803	94
1985	378	76	5 769	314	1 441	47	4 403	205

Nota :

1. Les données sont celles des années civiles 1980 et 1985, comme indiquées dans les recensements du Canada de 1981 et 1986. Les chiffres per capita sont basés sur les chiffres de la population indiqués sur le tableau 33.

Sources :

Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 1986. Compilations spéciales pour la Division de l'analyse stratégique, MAINC, avril 1989.

Lexique

Adulte placé :

Le MAINC défraie les coûts associés aux institutions de Types I et II, qu'elles soient situées sur les réserves ou administrées par la province. Les adultes sont évalués selon des critères provinciaux afin de déterminer les soins requis. Les adultes placés sont des personnes âgées ou handicapées nécessitant une supervision constante.

Soins du type I :

Il s'agit des soins requis par une personne non alitée, qui peut se déplacer sans aide, dont les facultés physiques ou mentales sont affaiblies, et qui a essentiellement besoin d'aide et de surveillance aide dans l'activité de la vie quotidienne, en plus des services sociaux et récréatifs nécessaires à ses besoins psychosociaux. La période pendant laquelle ces soins sont requis est indéterminée et relative à l'état du sujet.

Soins du type II :

Il s'agit des soins requis par une personne souffrant d'une maladie chronique (physique ou mentale) relativement stable, ou d'une incapacité fonctionnelle, qui paraît avoir atteint la limite de rétablissement possible et dont l'état ne devrait pas changer dans un avenir prochain; ce malade a un besoin relativement restreint des services diagnostiques et thérapeutiques de l'hôpital mais doit pouvoir compter, 24 heures par jour, sur des soins personnels, sous la surveillance de médecins et d'infirmières, ainsi que sur les services nécessaires à ses besoins psychologiques et sociaux. La période pendant laquelle les soins seront requis est imprévisible, mais il s'agit habituellement de mois ou d'années. Tiré de : Établissement de soins prolongés pour adultes, rapport du Groupe de travail sur les services spéciaux dans les hôpitaux, 1984.

Bénéficiaire :

Le bénéficiaire est la personne qui touche des prestations d'aide sociale tandis que «dépendant de l'aide social» désigne toute personne qui en bénéficie, même indirectement.

Décentralisation :

Se rapporte au transfert de services et programmes aux bandes d'Indiens, aux conseils tribaux et autres autorités indiennes.

Eau courante :

Eau potable pressurisée amenée à un logement (ex. par canalisation, un puits, par camion ou autre).

Eaux usées :

Comprend des stations de relèvement, des systèmes septiques, des conduites de refoulement, des réseaux de collecte des eaux usées, des regards, des raccordements aux services publics, des usines de traitement, des lagunes, des émissaires d'évacuation, et les installations connexes; mais ne comprend ni la plomberie ni les accessoires.

Enfant placé :

Enfant qui est retiré des soins parentaux afin de le protéger/prévenir le délaissement et le mauvais traitement.

Espérance de vie :

«L'espérance de vie est une estimation du nombre moyen d'années que chaque membre d'un groupe de personnes données a à vivre. Le calcul s'effectue sur la base des taux de mortalité observés à un moment quelconque, suivant l'hypothèse que les risques de décès demeurent constants à partir du moment de l'estimation jusqu'à la mort de tous les membres du groupe.» Wilkins, Russell, État de santé au Canada, 1926-1976, Institut de recherches politiques, mai 1980.

Loi C-31 :

«Adoptée par le Parlement en juin 1985, la loi C-31 contenait des modifications importantes par rapport à la Loi sur les Indiens. La loi visait trois buts principaux :

éliminer la discrimination sur le sexe et le statut civil dans la Loi sur les Indiens;

rendre le statut de plein droit aux victimes de discrimination antérieure; et

permettre aux bandes d'assurer le contrôle de leurs membres.

Suite à la loi C-31, la Loi sur les Indiens traite essentiellement les hommes et les femmes de la même façon lorsqu'il s'agit de déterminer le statut, et empêche toute personne d'obtenir ou de perdre le statut par le mariage.» Tiré de : Examen du secteur terres, revenus et fiducie : rapport de l'étape II.

Logement :

Résidence avec au moins une chambre à coucher peut importe le niveau d'occupation ou les besoins en rénovation.

Modes optionnels de financement (MOF) :

Les MOF sont des ententes financières et administratives nouvelles et souples entre le MAINC et les bandes indiennes en vertu desquelles ces bandes rendent des comptes principalement à leurs membres respectifs. Les étapes suivantes sont requises pour atteindre une telle entente;

Entente signée :

Signifie qu'un accord prévoyant la mise en œuvre de certains modes optionnels de financement a été signé par le MAINC et par les fondés de pouvoir d'un organisme indien;

Demandes confirmées :

Signifie que le demandeur est admissible aux MOF et qu'une entente est en voie d'élaboration;

Demandes :

Se rapporte à une demande formelle de MOF. Celle-ci est ensuite évaluée.

Négociations menant à l'autonomie gouvernementale :

Procédé par lequel l'autorité gouvernementale est passée aux Indiens et Inuit. Les étapes suivantes sont requises;

Négociations proprement dites :

Négociations menant à la prise de nouveaux arrangements qui feront l'objet d'une loi fédérale;

Négociations de projets-cadres :

Cadre de référence des négociations : ce cadre consiste en une liste de responsabilités désirées par une communauté au-delà de la Loi sur les Indiens, de modifications proposées aux structures en place et des arrangements légaux nécessaires pour permettre ces changements. Comprend également un plan de travail et un budget ainsi qu'un processus d'acceptation;

Discussions préliminaires :

Étape des recherches et des consultations;

Ateliers :

Rencontres tenues par une ou des communautés afin d'explorer, discuter et échanger de l'information sur les sujets entourant l'autonomie gouvernementale.

Population servie :

«Puisque la statistique de l'état civil est collectée par les régions et qu'elle porte sur des personnes servies par la Direction des services médicaux (DGSM), la population «à risque» devrait être la population servie et non l'ensemble de la population indienne. Les taux bruts sont calculés à partir de la population servie selon les chiffres communiqués par les bureaux régionaux. Les données de la DGSM peuvent également varier quant à la population visée. Certaines régions recueillent des données sur les Indiens vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et le Yukon), tandis que d'autres recueillent plutôt des données sur les Indiens des réserves (p. ex., les régions de l'Atlantique, l'Ontario et le Québec). La population visée ne comprend pas les Indiens de la Colombie-Britannique et, depuis 1987 ceux qui habitent les Territoires du Nord-Ouest en raison du transfert des Services de santé au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Registre des Indiens :

«Le Registre des Indiens est une liste de tous les Indiens inscrits (aux termes de la Loi sur les Indiens) tenue par le MAINC. Les éléments de la liste qui portent sur les caractéristiques démographiques de la population indienne sont régulièrement mis à jour par les responsables des bandes et sont publiés le 31 décembre de chaque année.» Lithwick, Schiff, Vernon, Aperçu de la situation des Indiens inscrits du Canada, MAINC, 1986.

Taux de croissance annuel moyen (TCAM) :

Voici la formule utilisée pour calculer le TCAM :

$$TCAM = (X_1 / X_0)^{1/n} - 1$$

où : X_1 = donnée pour l'année la plus récente de la période étudiée
X_0 = donnée pour l'année la plus ancienne de la période étudiée
n = durée de la période en années.

Zones géographiques :

Zone urbaine : Zone de 50 kilomètres de rayon autour d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone rurale : Zone allant de 50 kilomètres de rayon à 350 kilomètres de rayon autour d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone éloignée : Zone qui débute au-delà de 350 kilomètres d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone à accès limité : Zone d'où on ne peut pas se rendre au centre de services le plus proche par route à longueur d'année; les frais de transport se rapportant à ces zones sont donc plus élevés.

Centre de services : Une communauté où l'on retrouve les services suivants :

a) approvisionnements, matériaux et équipements (p. ex., construction, bureau),
b) main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée,
c) au moins une institution financière et,
d) des services fédéraux et provinciaux.